

# BULLETIN MUNICIPAL

[www.sainturbain.fr](http://www.sainturbain.fr)

# SAINT URBAIN

COMMUNE DE VENDÉE



# Sommaire

Sommaire & Infos pratiques	02
Edito du Maire	03
<b>VIE MUNICIPALE</b>	<b>04</b>
Commission environnement voirie	04
Commission scolaire et sociale	05-06
Infos mutuelle MCRN	06
France Services	06
L'API Superette	07
L'Alambic Urbinois	08
Camping Les Rouches	08
Conseil des Jeunes	09
Circuit des Plages Vendéennes	09
Deux apprenties récompensées	09
Conseil des Sages	10
Marché de Noël	11
Le concours des maisons fleuries	11
Fête de la musique	12
<b>VIE INTERCOMMUNALE</b>	<b>13</b>
Urbanisme	13
Redevance incitative	13
Adopter le compostage	13
Le campus à deux pas	13
Gestion des ragondins et rats musqués	14
<b>VIE MUNICIPALE</b>	<b>15</b>
Elections	15-16
Tarifs services mairie	17
Règles de bon voisinage	18
Les feux et le brûlage des déchets	18
Entretenir son terrain et ses plantations	18
Déjections canines	18
Marché de producteurs	19
<b>VIE DES ECOLES</b>	<b>20</b>
Ecole Publique l'Avocette	20-21
Ecole Privée ST Joseph	22-23
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>24</b>
Urbinoise de Loisirs	24
Assoli	25
ADEP	26
OGEC	27
APEL	28
Les Bouchons de l'Avenir	29
Le Comité des Fêtes	30
Envie d'être bénévole	30
La Grue Blanche	31
Faites vos jeux 85	32
Atelier Pique et Bricole	33
Société Communale de Chasse	33
Les Follibelles	34
Les Anciens Combattants	35
L'Arche de Noé	36
Don du Sang	36
Services divers - Vie Sociale	37
<b>URBANISME</b>	<b>38-39</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>40</b>
<b>Temps forts de l'année 2025</b>	<b>41-42</b>
Trombinoscope	43
Agenda 2026	44

Elaboration du bulletin par la Mairie de Saint-Urbain.  
Création et impression par Mas Publicité Imprimerie du Marais, de Beauvoir-sur-Mer en 960 ex.

Merci aux écoles, aux associations pour les textes et photos.

# Infos pratiques

## MAIRIE DE SAINT-URBAIN

22 Rue de l'Eglise  
Tél. 02 51 68 73 34  
Courriel : [accueil@sainturbain.fr](mailto:accueil@sainturbain.fr)

### Horaires d'ouverture

#### de la mairie au public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30.  
Le vendredi après-midi de 14h à 17h.  
Le samedi de 9h à 12h  
(sauf le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

**Blog:** <http://sainturbain.blogspot.fr>

**Site :** [www.sainturbain.fr](http://www.sainturbain.fr)

Retrouvez les dernières délibérations sur le site de la mairie, rubrique vie municipale.

**Les services municipaux suivants reçoivent uniquement sur rendez-vous au 02 51 68 73 34 :**

- Recensement citoyen pour les jeunes ayant 16 ans dans l'année.
- Etat-civil : dossiers mariage, pacs, reconnaissance avant naissance.
- Urbanisme : dépôt des dossiers sur rendez-vous. Infos par mail : urbanisme@sainturbain.fr

**Didier BUTON**, Maire  
**Thierry BODARD**, 1<sup>er</sup> Adjoint,  
**Nadine JOUANNEAU**, 2<sup>e</sup> Adjoint  
Reçoivent sur rendez-vous

## ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH

5, rue de la Sablière - 02 51 68 83 54  
Cantine - 02 51 54 69 05  
Marielle - 06 52 30 89 58

## ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles agréées est accessible sur le site [www.vendee-enfance.fr](http://www.vendee-enfance.fr)

## MEDECIN

Dr CHARPENTIER Frédéric  
4, rue du Pont d'Orgueil  
02 51 54 92 98

## SOPHROLOGUE - PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

Mme Sandrine DANIEL  
31, chemin du Tribert  
06 52 74 47 60

## COMMUNAUTE DE COMMUNES CHALLANS GOIS COMMUNAUTE

16, rue du Parc de Pont-Habert  
85300 SALLERTAINE  
02 51 93 56 73  
Site internet : [www.challansgois.fr](http://www.challansgois.fr)  
Pour tout renseignement relatif au service déchets appeler au 02 44 36 30 36 ou par mail à [redevanceincitative@challansgois.fr](mailto:redevanceincitative@challansgois.fr)

## COMMERCES AMBULANT SUR LE PARKING DU CAFE-RESTAURANT

**DADDY'S PIZZA**  
le jeudi soir - 06 06 41 95 83

## L'INSTANT ÉPHÉMÈRE FOODTRUCK

Certains vendredis soir de 19h00 à 22h30, pour suivre leur planning à Saint-Urbain, vous pouvez consulter leur page Facebook : L'Instant Éphémère Foodtruck - 06 50 49 30 69.

## ECOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE

29, rue de la Croix de Mission  
02 51 55 94 06  
Cantine - 02 28 10 35 34  
Garderie - 06 79 63 38 52

## TAXI URBINOIS

7 jours sur 7, 24h/24.  
Renseignements : 06 60 36 32 28  
[taxiurbinois@gmail.com](mailto:taxiurbinois@gmail.com)

## INFIRMIERES

Maison Médicale 6 rue des Etangs  
85230 SAINT-GERVAIS

Sur rendez-vous du lundi au samedi au 02 51 68 77 62.

Permanence sur rendez-vous dans l'ancienne mairie de Saint-Urbain 02 51 68 77 62.

## COMMERCES

### API SUPÉRETTE

2, rue de la Sablière  
05 56 81 82 13

### CAFÉ - RESTAURANT AU COMPTOIR URBINOIS

1, rue de l'Eglise  
09 52 86 22 57

### BOULANGERIE BRANTHOME

1, rue du Pont d'Orgueil  
02 72 82 22 67

### CA DÉCOIFFE

2bis, allée du Charbon Blanc  
09 71 21 86 26

### INSTITUT CLARA BELLE

23, allée de Bel Air  
07 82 41 73 78



EDF En cas d'urgence  
09 72 67 50 85

# ..... *Edito du Maire* .....



Urbinois, Urbinoises,

**Cette année aura vu la concrétisation de nombreux projets :** l'installation de la supérette, l'ouverture de la nouvelle école publique, la création des jardins partagés, la pose de caméras pour renforcer notre sécurité, ainsi que la reprise prometteuse du restaurant.

**Pour le bien vivre ensemble, la réussite de la fête de la musique et l'organisation du marché de Noël** ont été des temps forts. Merci à tous les bénévoles pour leur participation, ainsi qu'aux bénévoles du marché du dimanche matin pour leur investissement.

**À la vue des élections municipales qui se profilent en mars 2026, il m'est interdit de réaliser un bilan de ce mandat et de présenter de nouveaux projets.**

Mais sachez que mon équipe et moi-même avons mis toute notre énergie pour rendre notre commune vivante et attractive.

Nous ne pouvons pas faire plaisir à tout le monde, mais nous avons toujours agi dans l'intérêt général de la commune.

Comme vous l'avez peut-être appris, je ne me représente pas pour un nouveau mandat. Je vous remercie de m'avoir fait confiance pendant ces douze années pour encadrer votre conseil municipal, mais il faut savoir passer la main quand le moment est venu.

Au cours de toutes ces années passées au sein du conseil municipal, j'ai constaté que l'implication des citoyens est très importante pour le bon fonctionnement de nos communes. Il ne faut pas toujours attendre tout des services municipaux sous prétexte que nous payons nos impôts. L'essentiel est que chacun participe, à sa manière, au bien vivre ensemble. Je pense notamment aux bénévoles des associations, aux conseillers municipaux, ou encore au conseil des sages.

Nos communes sont financièrement contraintes et leur mission principale est de réaliser les investissements nécessaires pour assurer un cadre de vie agréable et adapté à leurs habitants. Mais elles doivent rester très vigilantes concernant leurs frais de fonctionnement. Ainsi, un petit coup de pouce de la part des habitants est toujours bienvenu pour éviter des dépenses inutiles.

**À l'intérieur de ce bulletin municipal, vous trouverez une information sur une nouvelle association, « 2 heures par ci par là »,** qui propose à des personnes bénévoles d'effectuer des missions d'intérêt général. Je pense réellement que l'avenir de notre société passe par ce type d'engagement, car l'État-providence (ou la commune) a atteint ses limites. Nous ne pouvons pas toujours demander davantage de services sans y participer d'une manière ou d'une autre.

Belle année 2026 à vous tous,  
et à bientôt.

DIDIER BUTON



## HOMMAGE À CLAUDINE

Cette année, nous avons eu la profonde tristesse de voir partir Claudine, notre conseillère municipale, dont l'énergie, le dévouement et la disponibilité ont marqué chacun d'entre nous.

Pendant cinq années passées à nos côtés, Claudine a su apporter un souffle de dynamisme et une implication sans faille au service de notre commune.

C'est notamment grâce à elle que le marché de Noël a pu voir le jour à Saint-Urbain. Elle y a mis tout son cœur, et cet événement devenu incontournable reste l'un des plus beaux témoignages de son engagement.

Merci, Claudine, pour tout ce que tu as apporté.  
Nous ne t'oublierons pas.

# ..... Commission Environnement Voirie .....

## TRAVAUX

### ROUTE DE LA SABLIERE

Les bordures de trottoirs ont été réalisées, ainsi que le revêtement de la chaussée.



## TRAVAUX

### CHEMIN DE LA BELLE ÉTOILE

Deux bandes blanches ont été tracées afin d'inciter les automobilistes à ralentir et de mieux protéger les cyclistes et les piétons.

## TRAVAUX

### CHEMIN DU PRÉ CHEVALIER

La réfection de la chaussée a été entièrement réalisée en bicouche. Travaux financés avec le concours du Département de la Vendée.



## TRAVAUX

### ALLÉE DES TAMARIS

Un busage a été effectué pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales, et le revêtement a été rénové en bicouche.

## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Il est principalement concentré à l'entrée du cimetière ainsi qu'à l'avant le la mairie.



## TRAVAUX

### ROUTE DE SALLERTAINNE

Quatre espaces arborés et fleuris ont été créés afin de mieux délimiter la liaison douce.



## JARDINS PARTAGÉS

Les clôtures de cet espace ont été réalisées par nos services, avec l'installation d'un portail, d'un portillon et d'un parking.



Je remercie tous les différents services pour le travail accompli.

Je vous adresse tous mes vœux pour l'année 2026.



**Thierry BODARD**

Responsable  
de la Commission  
Environnement Voirie

# Commission Scolaire et Sociale

## LA GARDERIE

### Uniquement sur le site de l'école publique de l'Avocette

Nathalie et Karine assurent la garderie périscolaire de l'école publique le matin de **7h30 à 9h** et le soir de **16h30 à 18h30**.

Ce service répond pleinement aux attentes des familles, comme en témoigne une **forte fréquentation régulière**.

**ATTENTION : Si votre enfant arrive avant 8h00, pensez à réserver sur le portail famille pour éviter toute surfacturation.**

## LA CANTINE

Sur le site de l'école privée, Marielle, Karine et Annie sont en charge de la restauration scolaire. Sur le site de l'école publique, ce sont Monique, Annaëlle et Noémie qui s'occupent de la restauration scolaire. Nathalie et Céline assurent la surveillance de la cour pendant la pause méridienne.

La commune a choisi de collaborer avec **La Garnache** pour la fourniture des repas servis dans les deux cantines communales.

Ce partenariat s'avère **très satisfaisant** : le retour des enfants, du personnel et des familles est **largement positif**, et la fréquentation des cantines en témoigne.

Les repas sont composés de produits **frais** et **locaux** autant que possible. À ce jour, **26 % des produits sont issus de l'agriculture biologique**, et **24 % sont d'origine locale**, atteignant ainsi l'objectif de **50 % de produits durables** fixé par l'État.

Le Personnel communal de la garderie et la cantine



Noémie



Annie



Monique



Nathalie



Karine



Annaëlle



Céline

## Et après ?

L'EHPAD de l'Équaizière et la mairie de La Garnache envisagent d'aller plus loin :

Une **demande de subvention** est en cours, afin d'améliorer encore la qualité des produits.

Un projet de mise en culture de **5 hectares de terrain** est à l'étude, pour produire directement des fruits et légumes bio et locaux.

Nous travaillons également ensemble (cuisiniers, maires, responsables de cantines) à **réduire le gaspillage alimentaire**, en proposant des plats appréciés des enfants, **sans négliger l'éducation au goût**.

Exemple : moins de salades de fruits peu consommées, au profit de fruits frais plus appréciés.

## Que comprend le prix d'un repas ?

Le coût du repas fourni par le prestataire Les dépenses en énergie (électricité, eau, téléphone)

Les salaires des **8 agents encadrant les enfants entre 12h et 13h30** (service, surveillance, nettoyage des locaux)

**En septembre 2025**, le prix du ticket a été **majoré de 0,08 €**, correspondant à l'augmentation tarifaire du prestataire.

Le **prix payé par les familles ne couvre qu'environ 50 %** du coût réel, le reste étant pris en charge par la **commune**.

## Portail famille

Un **portail famille** est mis à disposition pour gérer les inscriptions aux services (garderie, cantine).

Vous pouvez **inscrire ou désinscrire votre enfant à tout moment**, en respectant les délais indiqués.

## Contact cantine / garderie

Marielle reste à votre disposition pour toute question, les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Téléphone : 06 52 30 89 58  
de 8h30 à 17h30  
Mail : [cantine@sainturbain.fr](mailto:cantine@sainturbain.fr)



Marielle  
responsable des deux restaurants scolaires



Nadine JOUANNEAU  
Responsable de la Commission Sociale et Scolaire

Les ateliers sur l'école publique



Sophie



Géraldine



Nathalie



Céline

# Commission Scolaire et Sociale

## REPAS DES RETRAITES DYNAMIQUES

Le repas des retraités dynamiques s'est tenu le mercredi 15 octobre. 63 convives ont dégusté un menu préparé par William Merieau (Le Comptoir Urbinois), le tout animé par le groupe musical « Duodélise » (Moutiers-les-Mauxfaits).

**Prochaine édition :**  
**14 octobre 2026**

**Vous aurez  
70 ans et plus  
en 2026 ?**  
Vous serez  
concernés !



## TRANSPORT SOLIDAIRE : EN VOITURE SIMONE

Nous recherchons de nouveaux chauffeurs bénévoles ! Ce service de transport est ouvert à toutes et tous dès 14 ans. Téléphone du service : 06 70 34 62 50



## POUR RAPPEL

### MUTUELLE SOLIDAIRE - SOLIMUT

La commune de Saint-Urbain a signé un partenariat avec SOLIMUT, une mutuelle à tarifs accessibles pour tous.

De nombreuses autres aides sont mises en place par l'état ou les caisses de retraite : pour le maintien à domicile des personnes âgées ou pour la rénovation énergétique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous au 02 40 89 22 91



**FRANCE SERVICES** – 2, Rue des Ecoles (ancien bureau du Trésor Public) 85230 Beauvoir sur Mer – 02 51 36 87 27 – beauvoir-sur-mer@france-services.gouv.fr



### Horaires

Lundi, mardi et jeudi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h  
Mercredi de 9h à 12h  
Vendredi de 9h à 12h30

Les agents sont présents pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches administratives (santé, allocations, impôts, emploi, retraite...).

**SI VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCE,  
ne restez pas seule :**  
contacter le  
**02 51 47 77 59**

accessible gratuitement  
et confidentiellement,  
pour obtenir aide et soutien.



# L'Api Supérette

un nouveau service de proximité pour la commune

**L'Api Supérette a ouvert ses portes le mercredi 3 septembre 2025 !**

Située au cœur du centre-bourg, cette nouvelle supérette propose un large choix de produits du quotidien, tout en mettant à l'honneur les producteurs locaux.

L'accès à la supérette se fait sur présentation de la carte Api Supérette ou via l'application **Api Ma Supérette**, en scannant le QR code à l'entrée pour ouvrir la porte.

Lucas, l'épicier, est présent les mardis et jeudis de 9h00 à 12h30.

Si vous souhaitez obtenir votre carte, vous pouvez vous rendre sur place à ces horaires, munie(e) de votre pièce d'identité.

Il peut également vous accompagner pour la réalisation de vos achats.



**FAITES VOS COURSES  
À DEUX PAS,  
TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE,  
À PRIX SUPERMARCHÉ**



Api, ce sont des supérettes en libre-service de 40m<sup>2</sup>, installées au cœur des petits villages. Vous y trouverez tout l'essentiel des produits du quotidien (et même plus tj. à **prix supermarché**).



PRODUITS LOCAUX



FRUITS & LÉGUMES FRAIS



SURGELÉS



PRODUITS FRAIS



MAISON & HYGIÈNE



ÉPICERIE & BOISSONS

## COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Je télécharge l'application **Api ma supérette** sur mon smartphone.  
Je me munis d'un document d'identité valide afin de créer mon compte et d'obtenir mon QR Code personnel.



- 2 Je scanne mon QR Code à l'entrée et "Wahoo !", la porte s'ouvre !

- 3 Je fais mes courses en toute liberté ! Je passe à la caisse automatique, et je règle avec ma carte bancaire.

- 4 Je sors le panier rempli, et j'accède à mon historique d'achats dans mon espace client.



# L'Alambic Urbinois

**Nous pouvons constater que l'année 2025 a été généreuse en fruits, et que la campagne de distillation a commencé le 15 octobre 2025.**

L'Association des Amis du Verger Familial et de l'Alambic, issue des Bouilleurs Ambulants et rattachée au SNBA, œuvre à la préservation et à la valorisation des vergers familiaux.

Elle promet le partage des savoir-faire liés à la distillation, la formation, et la transmission des bonnes pratiques.

Ouverte à tous les amoureux des vergers et des traditions rurales, l'adhésion annuelle de 10 € donne accès à un réseau national et à la revue Le Bouilleur de France.

Adhérer, c'est défendre la biodiversité, les ceintures vertes de nos campagnes et le patrimoine distillatoire français.



#### Renseignements :

aujourd'hui de Francis Garnier  
au 07 70 27 65 44 ou par courriel  
francisgarnier@orange.fr

#### PETIT RAPPEL :

**vous pouvez prendre rendez-vous pour distiller vos fruits à partir de 35 kg.**

# Camping Les Rouches

Sixième année de reprise en gestion du Camping Municipal Les Rouches par la Route du Sel.

L'année 2025 marque une légère augmentation de fréquentation par rapport à 2024.

Nous enregistrons plus de 1000 personnes accueillies cette année .



**Le camping est ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre**

#### Camping Les Rouches

Contact : 02 51 93 03 40  
ou par courriel : contact.campinglestrouches@gmail.com  
<https://campinglestrouches.fr>

#### TROIS NOUVELLES TINY HOUSES DÉDIÉES AU LOGEMENT DES SAISONNIERS AU CAMPING LES ROUCHES

Les demandes de logement doivent transiter par les employeurs, qui sont invités à déposer un dossier de candidature auprès du service Économie de la Communauté de communes.

Les logements seront attribués selon l'ordre d'arrivée des dossiers, et une Commission d'attribution pourra être mobilisée en cas de demande dérogatoire.

# Conseil Municipal des Jeunes

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des jeunes compte 11 membres :

Camille Babu	élue en	2025
Thaïs Barreteau	élue en	2024
Eva Cantin	élue en	2023
Alyss Caillon	élue en	2023
Lily-Rose Fouasson	élue en	2024
Chris Palvadeau	élue en	2025
Raphael Poneau	élue en	2025
Milan Raimond	élue en	2024
Loann Stourn	élue en	2023
Maëline Stourn	élue en	2024
Roxane Verlant	élue en	2025

Les jeunes élus ont participé à de nombreuses manifestations et commémorations. Ils ont été remerciés par l'UNC, qui leur a offert un drapeau du devoir de mémoire, certains ayant même été formés en tant que porte-drapeaux.

Leur engagement s'est également illustré lors :

- du **Marché de Noël**
- de la **préparation et distribution des**



**paniers garnis** pour les personnes de plus de 80 ans absentes au repas des retraités dynamiques

- de la **fête de la musique**
- d'une **vente de galettes en janvier**
- de l'organisation de la **Journée des Olympiades** le 14 septembre

D'autres projets sont à venir tout au long de l'année.

## Circuit des Plages Vendéennes



Saint-Urbain est heureux d'accueillir une étape du circuit des Plages Vendéennes **le samedi 21 février 2026**.

Cette course cycliste amateur débuteera en matinée par un contre-la-montre hommes par équipes, et sera suivie, l'après-midi, d'une étape individuelle femmes.

La circulation et le stationnement sur l'ensemble des parkings publics de la commune seront fortement perturbés ce jour-là.

Les zones les plus impactées seront le centre-bourg, la salle de l'Avocette (Rue de l'Église), ainsi que la Rue des Hautes Rouches (devant la zone de loisirs). Nous reviendrons individuellement vers les habitants les plus concernés.

Nous recherchons également quelques bénévoles pour assurer la tenue des vélos lors du départ du contre-la-montre par équipes hommes. Merci de contacter la mairie pour vous inscrire.

Venez nombreux les encourager !  
Vive le sport !



## Deux apprenties récompensées

La commune de Saint-Urbain félicite Flora LERICHE et Élisa COUTON, distinguées lors du concours « **Un des Meilleurs Apprentis de France** », lors de la Foire des Minées le 6 septembre 2025.

• **Flora LERICHE**, médaille de bronze départementale, apprentie en coiffure masculine au salon Mélissa Rondeau à Bouin, en formation au centre des Chambres de métiers et de l'artisanat à La Roche-sur-Yon.

• **Élisa COUTON**, médaille d'or départementale, apprentie en métiers de la mode – vêtements, au lycée Édouard Branly à La Roche-sur-Yon.



# Le Conseil des Sages et ses actions 2025



En soutien à la mairie, le rôle du Conseil des Sages ne s'est pas démenti cette année.

Pour mémoire, En créant le Conseil des Sages la mairie de Saint-Urbain a souhaité se doter d'un outil

- d'échange de connaissances,
- de partage d'expérience
- et bien évidemment d'une source de proposition et d'action par le concours bénévole de personnes disponibles et motivées travaillant pour le bien commun des habitants de la commune.

## POUR CETTE ANNÉE 2025, LE CONSEIL DES SAGES S'EST CONSACRÉ À

**A la mise en place au profit des Urbinois de l'application City all** qui permet désormais à chacun d'être connecté à tous moments à toutes les informations locales à l'échelle de notre commune, voire même des communes environnantes.

Afin de faciliter l'accès et la découverte de City All, le Conseil des Sages s'est employé à définir un protocole permettant à chacun de s'y retrouver dans les multiples icônes proposées ouvrant sur des thématiques d'information différentes.

**A rencontrer les responsables de la Médiathèque de Saint Gervais pour en faciliter l'accès aux Urbinois.**

A cet effet, les sages sont allés à la rencontre des Urbinois susceptibles d'être intéressés par un accompagnement vers la Médiathèque. Bonne nouvelle, nos Urbinois, même âgés, privilégient leur autonomie.

**A organiser des Séances de mise à jour du code de la route** avec Bernard PASQUEREAU Responsable de l'activité AGIRoute

**Au fleurissement de notre commune** : toute une équipe du Conseil des Sages est allée découvrir les points d'entrée à la commune qui pourraient être concernés par ce fleurissement. L'équipe a aussi travaillé sur la présentation et le choix des fleurs en fonction de la qualité des terrains et des mois de fleurissement

**Sans oublier nos actions rituelles :**

- La journée du grand déballage : « je vide, je trie, je donne »
- La journée écocitoyenne de ramassage des déchets, n'hésitez pas à nous rejoindre pour un Saint urbain toujours plus attractif.

Concernant les projets pour 2026, le Conseil des Sages reste en attente des choix qui pourront être opérés par la prochaine équipe municipale.

Myriam Desvergne  
Pour le conseil des sages.



# Saint-Urbain Fête Noël

Le 30 novembre, Saint-Urbain s'est illuminé à l'occasion de notre traditionnel Marché de Noël. Tout au long de la journée, familles, amis et curieux sont venus profiter d'une atmosphère chaleureuse et festive.

Producteurs du terroir, artisans passionnés et associations locales étaient au rendez-vous pour faire découvrir leurs créations et partager leur savoir-faire.

Le marché a également été animé par de nombreuses activités : promenades en poney, prestations musicales, spectacles de jonglerie, ateliers maquillage... De quoi ravir petits et grands !

Nous adressons un immense merci à l'ensemble des bénévoles, exposants et visiteurs dont l'implication et la présence ont permis de faire de cette édition un beau succès.

**RENDEZ-VOUS  
le dimanche  
29 novembre 2026  
pour une  
NOUVELLE ÉDITION PLEINE  
DE SURPRISES ET ENCORE  
PLUS MAGIQUE !**



# Concours des Maisons Fleuries



**La visite des jardins s'est déroulée du 2 au 8 juin 2025.**

La municipalité a convié tous les participants à un pot de remerciement le mercredi 8 octobre, afin de dévoiler les trois gagnants :

- 1 – Dominique et Alain TALON
- 2 – Brigitte et Didier CHRÉTIEN
- 3 – Nathalie LEGEARD

Nous tenons à remercier tous les participants.

# Fête de la Musique

## Bilan édition 2025 : UN VIF SUCCES !!!

Un temps agréable, des artistes fabuleux et des bénévoles investis ont rendu la fête de la musique 2025 plus attractive et joyeuse.

Nous remercions de nouveau Marjorie Lantz, Manu de Nars et Friday my Lady. Un grand MERCI également à tous nos bénévoles ! Grâce à vous, les 2 écoles de la commune recevront une partie des recettes de la soirée.

## Pour l'édition 2026

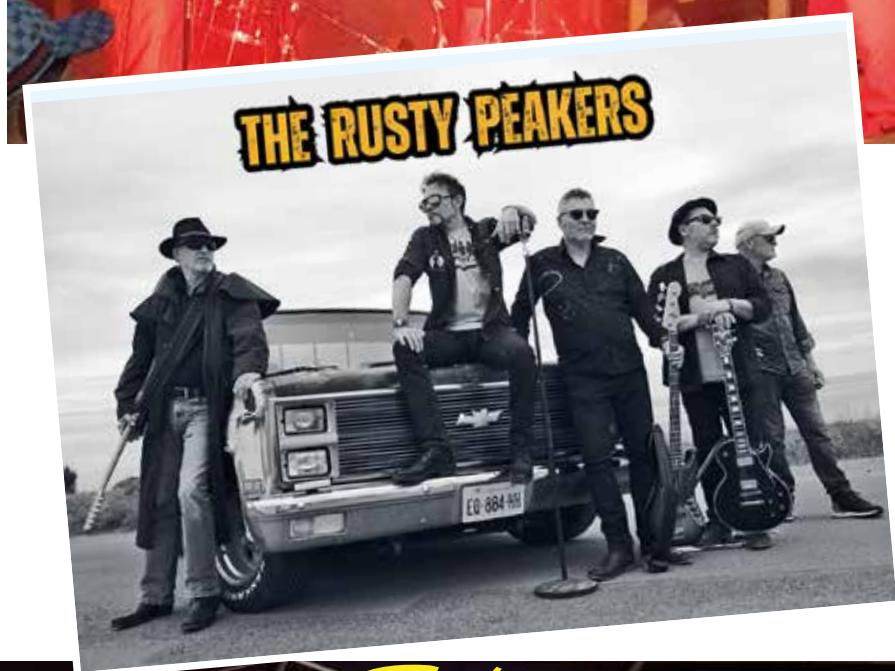
Rendez-vous  
le samedi 27 JUIN 2026  
à la Zone de Loisirs  
de Saint-Urbain - 20 h

Commencez la soirée avec  
**Les bonbons à la fraise**,  
ambiance pop sucrée et décalée !

**Les Rusty Peakers**  
nous embarquent ensuite dans les  
« seventies » avec un son de blues-rock.

**L'orchestre Révolution**  
clôturera la soirée,  
ambiance festive garantie !

Restauration  
et buvette sur place.



# Urbanisme

Notre territoire évolue, et avec lui, notre manière de concevoir l'aménagement de nos communes. Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), approuvé par le Conseil communautaire le 12 décembre 2024 et en vigueur depuis janvier 2025, est un document essentiel qui façonne notre cadre de vie pour les années à venir. Il définit les règles d'urbanisme, accompagne le développement économique et résidentiel, et protège notre environnement tout en répondant aux besoins de chacun.

Ce PLU à l'échelle intercommunale apporte une vision cohérente et partagée de notre territoire aux multiples facettes, pour répondre du mieux possible aux besoins des habitants tout en se conformant au cadre réglementaire en évolution.

A venir chercher en mairie ou à consulter en ligne sur le site : [www.challansgois.fr](http://www.challansgois.fr) rubrique PLUi



# Redevance incitative

Avec la mise en place de la RI, c'est tout le territoire de Challans Gois qui s'engage dans une démarche plus vertueuse pour l'environnement ! Non seulement elle permet à Challans Gois d'anticiper et de maîtriser les coûts de gestion et de traitement des déchets, mais elle contribue également à une réduction drastique les tonnages d'ordures ménagères (- 25 % !).

Autre fait marquant : le verdissement de la flotte de camions de collecte permet une économie annuelle de 280 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions de 2,3 millions de km parcourus en voiture thermique.

# Adopter le compostage avec Challans Gois

Réduisez vos déchets tout en créant un engrais naturel grâce au compostage ! Challans Gois Communauté vous propose des composteurs en bois (400 L ou 570L) et des lombricomposteurs pour les habitations sans jardin, au tarif réduit de 10 € pour le premier équipement.

## Où se procurer un composteur ?

Rendez-vous au service Prévention et gestion des déchets (16 rue du Parc de Pont-Habert, Sallertaine) avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Paiement possible en espèces, chèque ou carte bancaire.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Infos : 02 44 36 30 36 - redevanceincitative@challansgois.fr

Challans Gois Communauté organise trois collectes spéciales de déchets d'amiante :

- **Jeudi 26 février 2026 – à la déchèterie de Challans** (sur inscription du 26 janvier au 23 février)
- **Vendredi 22 mai 2026 – à la déchèterie de Challans** (sur inscription du 20 avril au 19 mai)
- **Mercredi 21 octobre 2026 – à la déchèterie de Beauvoir-sur-Mer** (sur inscription du 21 septembre au 19 octobre)
- **Jeudi 22 octobre 2026 – à la déchèterie de Beauvoir-sur-Mer** (sur inscription du 21 septembre au 19 octobre)

Inscription obligatoire au 02 44 36 30 36. (quantité limitée à 1 m<sup>3</sup>/foyer).

Un kit de conditionnement et de sécurité est fourni gratuitement.

Seuls les déchets d'amiante lié sont acceptés (plaques, tuyaux, ardoises, jardinières...).

Service gratuit réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Challans Gois Communauté



# Le Campus à deux pas



Le « campus à deux pas », porté par Challans Gois Communauté avec le soutien de la Région Pays de la Loire, a ouvert ses portes en septembre 2025 à Challans. Cet espace de 200 m<sup>2</sup> permet de suivre des formations à distance (BTS, licences, masters, ingénieur, etc.) dans un cadre moderne, équipé et convivial.

Le campus propose un accompagnement personnalisé, un équipement complet et un accès gratuit (hors frais de formation). Il offre une solution locale et flexible pour étudier sans quitter le territoire, tout en favorisant les liens entre les apprenants et les entreprises locales.

Contact : 06 19 30 14 56  
[campus@challansgois.fr](mailto:campus@challansgois.fr)

# Mobilités douces

## une stratégie pour la marche et le vélo

Approuvé le **25 septembre**, le schéma directeur des modes actifs marque une étape majeure pour Challans Gois Communauté, qui souhaite replacer la **marche et le vélo** au cœur des déplacements quotidiens.

Élaboré avec l'appui de l'**ADEME (programme AVELO 3)**, du **cabinet IRIS Conseil** et en concertation avec les **11 communes** du territoire, ce plan constitue une feuille de route ambitieuse pour développer les mobilités douces.

Le schéma prévoit un réseau cyclable intercommunal de 255 km, dont 195 km à créer, combinant pistes en site propre, zones apaisées, bandes cyclables et chemins. Il s'inscrit dans une démarche globale visant à sécuriser les déplacements, améliorer la santé publique et favoriser la transition énergétique.

Doté d'un **budget de 15 M€ sur 9 ans**, dont **12 M€ d'investissements** et un

**fonds de concours de 4,5 M€** pour les communes (responsables de 70 % des aménagements), le plan s'appuie sur **4 axes stratégiques** :

**Structurer** un réseau cyclable cohérent et sécurisé,

**Déployer** des services vélo (apprentissage, stationnement, intermodalité),

**Favoriser** une culture de la marche et du vélo,

**Assurer** une gouvernance efficace et un financement durable.

Les premiers résultats sont déjà visibles : **18 836 km parcourus** avec les vélos en location longue durée et **110 locations Yolé** en un an.

Ce schéma confirme la volonté de Challans Gois Communauté de faire de la **mobilité active** une **priorité pour l'avenir du territoire**.



# Gestion des ragondins et rats musqués

## des cages-pièges mises à disposition

Le ragondin et le rat musqué, originaires d'Amérique, sont des rongeurs classés ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts). Leurs populations prolifiques se retrouvent dans le marais et créent de nombreux dégâts sur les cultures, les roselières et sur les berges des fossés et la voirie. Ils sont aussi susceptibles de propager des maladies.

C'est pourquoi depuis plusieurs années, une lutte collective est organisée afin de réguler leurs populations. Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) est chargé de collecter les captures, sur le Marais breton vendéen, en particulier sur les communes de Challans-Gois et de Océan Marais de Monts. Il indemnise les animaux capturés et tués, apporte du conseil et anime un réseau de plus de 250 piégeurs volontaires. Tout particulier peut participer à cette lutte et si vous avez des dégâts chez vous, le SMBB peut vous mettre en relation avec des piégeurs.

**Le SMBB peut aussi prêter des cages-pièges pour une durée de 6 mois.** L'utilisation des cages avec des appâts végétaux (carottes...) est possible toute l'année, après inscription auprès du SMBB.

**Si vous souhaitez bénéficier de ce service n'hésitez pas à contacter l'agent en charge de la mission au SMBB au 07 72 21 53 26 ou le standard du SMBB au 02 51 39 55 62.**



# Elections Municipales 2026

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 Mars 2026

**Êtes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales ?**



**LES ÉLECTIONS MUNICIPALES AURONT LIEU À SAINT-URBAIN  
LES 15 ET 22 MARS 2026 DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE.**

**4 FÉVRIER 2026 :**

date limite d'inscription en ligne sur les listes électorales ;

**6 FÉVRIER 2026 :**

date limite d'inscription en mairie avant 17 heures

**15 MARS 2026 :**

premier tour du scrutin ;

**22 MARS 2026 :**

second tour.

Pour les élections municipales, les cartes électoralas seront envoyées aux personnes nouvellement inscrites au plus tard trois jours avant le premier tour de scrutin. Si vous avez égaré votre carte électorale, veuillez noter que cette pièce n'est pas obligatoire le jour du vote. **Vous pourrez voter avec votre pièce d'identité qui est OBLIGATOIRE.**

**POUR POUVOIR VOTER À SAINT-URBAIN, VOUS DEVEZ :**

- Être de **nationalité française**,
- Être **majeur et jouir de vos droits civils et politiques**.
- Avoir une attache avec la commune au titre du domicile réel, qualité de contribuable ou résidence continue depuis six mois au moins.

**Vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales si :**

- Vous avez effectué votre recensement citoyen dans la commune où vous êtes domicilié à vos 16 ans.

**ATTENTION :**

- Si vous avez emménagé à Saint-Urbain après vos 18 ans, vous devez vous inscrire sur les listes électorales.
- Si vous déménagez sur la même commune, vous devrez signaler votre nouvelle adresse à la mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
- **La carte électorale n'est pas obligatoire le jour du vote ; la pièce obligatoire pour pouvoir voter est la pièce d'identité en cours de validité.**

**LES MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales si :

- vous vous installez sur la commune ;
- vous êtes ressortissant européen et souhaitez voter aux élections municipales ;

**L'INSCRIPTION PEUT SE FAIRE :**

- En mairie, au guichet du secrétariat (les inscriptions déposées dans la boîte aux lettres de la mairie ne sont pas prises en compte)
- **En ligne sur service-public.gouv.fr**
- Par courrier en envoyant à la mairie de Saint-Urbain **le formulaire d'inscription** (Cerfa n°12669\*02) avec les pièces justificatives notées ci-après.

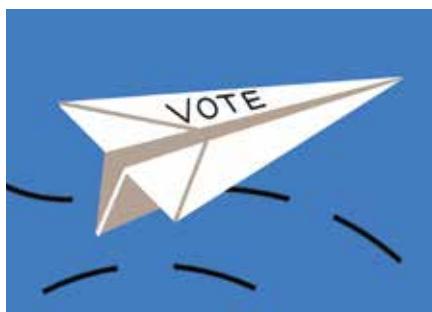
**DOCUMENTS À FOURNIR :**

- Formulaire **Cerfa n°12669\*02**,
- **Une pièce d'identité** en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans (justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne),
- **Un justificatif de domicile** de moins de trois mois — attention : les factures de téléphone mobile ne sont pas acceptées (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou attestation d'assurance habitation...).

# Elections Municipales 2026

## VOTE PAR PROCURATION

Si vous êtes absent le jour d'une élection, vous pouvez vous faire représenter par un électeur de votre choix. Celui-ci ne peut pas avoir plus de 2 **procurations et seule l'une d'elle peut avoir été réalisée en France**. Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un mandataire inscrit dans une autre commune, toutefois, il devra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.



## MODALITÉ DU VOTE PAR PROCURATION

La demande doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement.

Vous pouvez la faire :

- **en ligne**, via le téléservice Maprocuration ; vous devrez par la suite la faire valider dans un délai de deux mois en vous présentant à la gendarmerie, au commissariat ou tribunal d'instance avec votre titre d'identité et votre référence d'enregistrement Maprocuration.
- sous format papier en téléchargeant, imprimant et remplissant le formulaire Cerfa n°14952\*03 avant de vous présenter à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance afin de valider votre demande. Des formulaires sont également disponibles sur place.

**Le mandataire ne recevra aucun document.** Vous devrez l'avertir et lui indiquer le bureau de vote dans lequel il devra se présenter. Pour voter en votre nom le jour du scrutin, **il devra se présenter muni de sa propre pièce d'identité dans votre bureau de vote.**

Pour faire votre demande de procuration, vous devez disposer :

- d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- du formulaire précisant l'identité du mandataire (numéro national d'électeur figurant sur sa carte électorale, nom de famille, nom d'usage, prénoms, commune d'inscription sur les listes électorales) ;
- de votre numéro national d'électeur (NNE) figurant sur votre carte électorale ou en ligne.

## IMPORTANT :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de **maladie ou d'handicap**, un gendarme pourra se rendre à votre domicile pour procéder à la validation de votre procuration.

## RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

### OÙ ET QUAND SE FAIRE RECENSER :

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile sur rendez-vous au 02 51 68 73 34.
- Le jeune doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>e</sup> anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

A noter lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française.

### PIÈCES À FOURNIR

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ...)
- le livret de famille des parents

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

**Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.**



# Tarifs services Mairie

## LOCATION DE LA SALLE DE L'AVOCETTE

Les salles doivent être réservées auprès du Secrétariat de la mairie (Un courrier de réservation vous sera demandé).

### Location aux habitants de la commune :

Pour soirées dansantes,  
buffets campagnards,  
repas de famille...

Salle 1	<b>(sans repas)</b>	<b>189 €</b>
Salle 2		<b>150 €</b>
Salle 3		<b>80 €</b>
Salles 1+2+3		<b>360 €</b>
Salles 1+2		<b>240 €</b>
Salles 2+3		<b>189 €</b>
Accès à la cuisine :		<b>35 €/jour</b>
Accès lave-vaisselle :		<b>20 €/jour</b>
Caution :		<b>500 €</b>

Pour vins d'honneur de mariage :  
**gratuit**

### Location aux personnes et associations extérieures à la commune :

Pour soirées dansantes,  
buffets campagnards,  
repas de famille...

Salle 1	<b>(sans repas)</b>	<b>251 €</b>
Salle 2		<b>204 €</b>
Salle 3		<b>90 €</b>
Salles 1+2+3		<b>440 €</b>
Salles 1+2		<b>302 €</b>
Salles 2+3		<b>251 €</b>
Accès à la cuisine :		<b>35 €/jour</b>
Accès lave-vaisselle :		<b>20 €/jour</b>
Caution :		<b>500 €</b>

Pour vins d'honneur  
et réunions d'associations

Salle 1	<b>(sans repas)</b>	<b>110 €</b>
Salle 2		<b>95 €</b>
Salle 3		<b>60 €</b>

Location du percolateur  
aux associations et  
aux particuliers :  
**10 €**

Caution : **130 €**

### Location de la Salle Communale Pass DÉCHETS

Coût d'une ouverture de tambour d'ordures ménagères	<b>2 €</b>
Coût d'une ouverture de tambour d'emballages	<b>0,65 €</b>



**Pour une location de la salle sur deux jours, le tarif sera majoré de 50% du tarif initial. Attention : l'accès à la cuisine est obligatoire et facturé par jour, tandis que l'utilisation du lave-vaisselle reste optionnelle.**

Des arrhes de 25% du montant de la location sont demandées pour valider la réservation. En cas d'annulation de la réservation ces arrhes ne seront pas remboursées.

**L'utilisation de la salle communale nécessite un minimum de respect de la part de tous les usagers. Nous demandons que les locaux soient rendus propres et rangés après une manifestation pour éviter de désagréables surprises au personnel communal ou aux utilisateurs suivants. Tout matériel de traiteur doit être enlevé dès la fin de la manifestation.**

### Les déchets

À la suite de la mise en place de la Redevance Incitative, les ordures ménagères et les emballages doivent être pris en charge par les personnes qui louent la salle. **Vous avez la possibilité de rapporter les déchets à votre domicile ou bien d'utiliser notre Pass DÉCHETS.**

Pour le second choix la facturation sera établie à la restitution des clés et du pass DÉCHETS à la mairie.

### Un référent sécurité et incendie

**Vous devrez désigner un référent sécurité et incendie** pour votre manifestation. Un document vous sera envoyé avec la convention de réservation.

### Restitution des clés et du Pass DÉCHETS

Vous devez nous retourner **les clés et le Pass DÉCHETS le lendemain** de votre manifestation ou **le lundi matin** entre 9h00 et 12h30 pour les manifestations qui ont lieu le week-end.

## FOURRIÈRE

Frais de capture :	<b>35 €</b>
+ tarif journalier :	<b>20 €</b>

Si nous récupérons le même chien plusieurs fois sur 12 mois, le tarif de capture passera à **55 €** dès la troisième capture.

## CIMETIÈRE

Concession pour 30 ans :	<b>230 €</b>
Concession pour 50 ans :	<b>380 €</b>
Concession 30 ans pour les bébés :	<b>100 €</b>
50 ans	<b>175 €</b>

## COLUMBARIUM

Concession pour 5 ans :	<b>150 €</b>
Concession pour 10 ans :	<b>300 €</b>
Concession pour 20 ans :	<b>600 €</b>
Concession pour 30 ans :	<b>900 €</b>



Dispersion des cendres  
dans le jardin du souvenir : **80 €.**



## CAVURNE

Concession pour 5 ans :	<b>150 €</b>
Concession pour 10 ans :	<b>300 €</b>
Concession pour 20 ans :	<b>600 €</b>
Concession pour 30 ans :	<b>900 €</b>



# Règles de bon voisinage



## NUISANCES SONORES

### et respect de la voie publique

Les bruits de voisinage peuvent être source de conflits entre voisins.

Pour préserver la tranquillité de tous, il convient de respecter les règles de bon voisinage.... de faire preuve de bon sens !

		Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
<b>Art 6</b>	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h-20h	8h-19h	Interdiction(sauf urgence ou dérogation du maire)
<b>Art 11</b>	Appareils sonores des protection des cultures	7h-21h	8h-21h	8h-10h et 18h-20h
<b>Art 19</b>	Appareil de bricolage, de jardinage...	8h30 - 12h et 14h - 19h30	9h - 12h et 15h - 19h	10h-12h

**Tapages nocturnes :** Entre 22h et 7h du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troubant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3<sup>e</sup> classe. Code pénal : R 623-2.



## Entretien des jardins

### que faire de vos déchets verts ?



Le retour des beaux jours rime souvent avec taille, tonte et élagage. À cette occasion, nous vous rappelons qu'il est **formellement interdit de brûler les déchets végétaux à l'air libre**. Outre la **pollution atmosphérique** que cela engendre, cette pratique augmente considérablement **les risques d'incendie**. En cas de non-respect, vous vous exposez à une **amende pouvant atteindre 450 €**.

Il est également **prohibé de déposer ces déchets sur la voie publique**.

#### DES SOLUTIONS SIMPLES ET ÉCOLOGIQUES EXISTENT

Pour vous débarrasser de vos déchets verts tout en respectant l'environnement, vous pouvez :

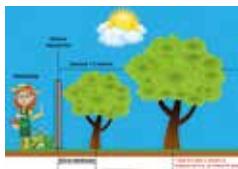
**Les déposer dans les déchèteries communautaires :**

- **Challans** : ouverte du lundi au sa-

medi, en journée continue ; Beauvoir-sur-Mer : ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Les valoriser chez vous !**

En les **broyant, compostant ou utilisant comme paillage**, vous enrichissez naturellement votre jardin. De plus, Challans Golis Communauté propose des composteurs individuels à prix réduit pour encourager ces pratiques durables.

## .... Entretenir son terrain et ses plantations ....



L'entretien des espaces verts, participe à la **propreté et à l'harmonie du cadre de vie**.

Chaque habitant a la responsabilité de veiller à ce que son terrain reste propre et bien entretenu. Cela permet d'éviter les **désagréments pour le voisinage** et contribue à la **sécurité de tous**.

#### Planter : des règles de distance à connaître

Avant de planter une haie, un arbre ou un arbuste, assurez-vous de **respecter les distances légales** vis-à-vis de la propriété voisine :

- Si la plantation ne dépasse pas **2 mètres de hauteur**, elle doit être située à **au moins 0,5 mètre** de la limite de propriété ;

- Si la plantation dépasse **2 mètres de haut**, elle doit être implantée à **au moins 2 mètres** de cette limite.

En cas de non-conformité, le propriétaire peut être contraint de **rabaissé ou d'enlever** les végétaux concernés.

#### Un terrain bien tenu, un voisinage serein

Un jardin laissé à l'abandon peut rapidement causer des **nuisances** : mauvaises herbes, prolifération d'insectes ou d'animaux, odeurs, etc. Pour éviter ces désagréments, il est important de :

- **Tailler régulièrement** les branches

dépassant chez le voisin ;

- **Élaguer** les arbres et arbustes trop envahissants ;

- **Débroussailler** son terrain, surtout dans les secteurs sensibles au feu.

Si ces obligations ne sont pas respectées, les voisins peuvent vous inviter à agir. En l'absence d'intervention, ils peuvent ensuite **saisir la mairie ou le tribunal judiciaire**.

#### En cas de manquement

Le maire peut, par **arrêté municipal**, exiger la remise en état du terrain aux frais du propriétaire. Si les travaux ne sont pas effectués dans les délais fixés, la commune peut les **faire exécuter d'office**, les coûts étant alors **facturés au propriétaire ou à ses ayants droit**.

## Déjections canines

### un geste simple pour tous

Petit rappel utile : la loi prévoit que **tout propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal**, sur **l'ensemble du domaine public communal**, et ce, **par tout moyen** approprié.

Avant chaque promenade, pensez à **emporter un sac** (papier ou biodégradable) pour **collecter les déjections** et les **jeter ensuite dans une poubelle**. Un petit geste pour vous, un grand pas pour la propreté de nos rues !



# Marché de producteurs à Saint Urbain

**Créé le jeudi 13 juin 2024, notre marché de Saint-Urbain fête déjà un an et demi d'existence !**

Depuis sa mise en place, il a su trouver sa place dans la vie du village, avec ses producteurs fidèles et son ambiance conviviale qui fait tout le charme de notre marché.

Afin d'ouvrir ce moment de partage à tous les Urbinois, le marché, initialement organisé le jeudi, se tient désormais chaque **dimanche matin** sur la place du Centre-Bourg. Ce changement de jour permet à chacun — actifs, familles, curieux ou prome-

neurs — de profiter pleinement des produits proposés.

Sur les étals, vous trouverez de la viande, de la volaille, du cochon, du fromage, des yaourts, des fruits et légumes, du poisson, des coquillages, de la bière, des confitures, du miel au safran, du caramel, du sel de Noirmoutier, du café, des tisanes, des fraises, des melons et du vin d'Anjou en été, ainsi que bien d'autres gourmandises locales. Notre artisan urbain **Laser Créabois** est également présent tous les dimanches. Comme tout marché vivant, il évolue au fil du temps, avec de nouveaux

producteurs qui viennent enrichir l'offre et perpétuer son esprit authentique. Le dimanche, la place s'anime aussi grâce à la présence du bar-restaurant, de l'ostréiculteur et de la boulangerie-pâtisserie, formant un véritable lieu de rencontre et de convivialité.

**Alors, si vous ne connaissez pas encore le marché de Saint-Urbain, n'hésitez pas à venir le découvrir et à partager un moment chaleureux autour de nos producteurs et artisans locaux. Un rendez-vous hebdomadaire qui fait battre le cœur de notre commune !**

## AU COCHON PAILLEUX

CHATEAUNEUF

Productrice de viande (cochon, lapin, volaille, dinde) et fromages de chèvre

## LA BRASSERIE PLUME

CHATEAUNEUF

Bières artisanales

## COMME MAMIE

SAINT-GERVAIS

Confitures avec des fruits de saisons, chutney, tapenades, crackers...

## LE DOMAIN DE NO

NOIRMOUTIER

Productrice de sel, caramel au beurre salé

## LASER CRÉABOIS

Saint-Urbain

Magnifiques créations gravées au laser

## LE SAFRAN DU BOCAGE

SAINT-PAUL-MONT-PENIT

Miel et confitures à base de safran

## ISMÄK COEUR SACRÉ

SAINT-PAUL-MONT-PENIT

Spécialisée dans les pierres précieuses

## GUILLAUME RIPPLINGER

BOUIN

Poissonnier

## VINCENT DAVID

BEAUVIOR-SUR-MER

Huîtres

## CHRISTOPHE et CHRISTOPHER BOUIN

Fruits et légumes frais

## LA FRAISERAIE DES OUILLETS (en été)

SAINT-GERVAIS

Fraises

## M<sup>me</sup> ET M. GANDEMÉR

SAINT-JEAN-DE-MONTS

(en été) Melons

## LE DOMAIN DE LA CLARTIÈRE

LYS-HAUT-LAYON

(en été) Vin d'Anjou

## FREDERIC DAVALLE

MACHECOUL

Pâtés, foies gras et fromages



Contact : 06 24 88 02 10 - M<sup>me</sup> Verlant - Mail : marchesainturbain85@gmail.com -



Marche Saint Urbain

# Ecole Publique l'Avocette

Les élèves sont présents à l'école 4 jours par semaine, lundi, mardi, jeudi et vendredis ; le matin de 9h00 à 12h00 et l'après-midi de 13h30 à 16h30.

## LES CLASSES :

Nous accueillons cette année 93 élèves, de la toute petite section au CM2, répartis dans 4 classes :

- 24 en TPS – PS -MS avec Myriam ALLAIS, enseignante assistée par Sophie ERMEL, ATSEM ;
- 23 en GS – CP avec Géraldine METRIAUX, enseignante assistée par Géraldine LAI-NARD, ATSEM ;
- 22 en CE1 – CE2 avec Valérie TRICOT, directrice de l'école déchargée les vendredis par Claire BAGRIN ;
- 24 en CM1 – CM2 avec Morgane CORRE et Dorine COQUAN.

**SERVICES PÉRISCOLAIRES** sur place avec inscriptions et règlement en ligne sur le portail famille du site internet de la Mairie :

### Garderie municipale

du lundi au vendredi avec Nathalie GILBERT et Karine PRECHAISS :  
 \* Matin de 7h30 à 8h50  
 \* Après-midi de 16h30 à 18h30.

### Restaurant scolaire municipal :

\* Repas deux services à 12h00 puis 12h45 avec Monique BERNARD, Noémie BARREAU, Anaëlle ARTUS et Nathalie GILBERT.



Journée au village du Vendée Globe



Nouvelle école en construction

Comme chaque année, nos élèves participent à des projets communs et fédérateurs de la maternelle au CM2 et à d'autres projets propres à chaque classe permettant de mieux se connaître soi-même et les autres pour un climat scolaire apaisé et des apprentissages sereins.

**- la lecture :** lectures de la conteuse Marie-Angèle ARJOL-CONDE de l'association Lire et Faire lire aux GS/CP, participation au Prix Littéraire des Incorrputibles, quart d'heure de lecture, prêt de livres hebdomadaire dans la bibliothèque de l'école (environ 2 500 ouvrages) ...

**- l'art et la culture :** chorale maternelle/ CP et CE/CM, 1 film par trimestre et par classe au cinéma le Triskell à Challans, un cycle de séances d'initiation au rythme et instruments de percussions avec une enseignante de musique.

**- l'environnement et les sciences :** jardins d'école (de la graine à la dégustation de la récolte, les interventions de la Communauté de Communes sur le recyclage des déchets.

**- le sport :** cycle natation de la GS au CM2 à la piscine de Beauvoir/Mer, Basket école pour les CE/CM avec intervention de l'éducateur du Basket Club de Sallertaine, Ultimate avec le Club des Jets de Bois de Cené, L'animateur Terre de Jeux 2024 de la Communauté de Communes de Challans proposera aussi à nos élèves des rencontres sportives inter-écoles !!!

#### **L'entrée dans la nouvelle école à partir de janvier 2026 :**

Et bien sûr, l'installation des classes dans une toute nouvelle école confortable et spacieuse dès janvier 2026.

Les travaux d'agrandissement, de végétalisation et d'équipement (préau, jeux ...) de la cour se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire. Notre nouvelle école arrive à point pour fêter les 20 ans de l'école publique !

**Inscriptions**  
toute l'année  
en mairie  
**02 51 68 73 34**  
**accueil@sainturbain.fr**



Visite au Préhisto'site de Saint Hilaire la Forêt



Soins aux animaux de la ferme



Atelier noeuds marins avec l'Outil en Main de Beauvoir/Mer



Savoir rouler à vélo avec la prévention routière de Challans Gols



Observation de la faune et de la flore sur l'estran à Sion



Journée voile à la Barre de Monts

# Ecole Privée Saint-Joseph

Cette année, nous avons poursuivi sur le thème de l'Art débuté en 2023 avec notre participation à l'événement national "La grande lessive" en exposant les œuvres réalisées par tous les

élèves et l'embellissement de la cour de l'école avec notamment la réalisation d'une grande fresque en collaboration avec l'artiste sallertainois Benoit Deyres.



Le 19 décembre 2024, nous avons organisé notre traditionnel marché de Noël. Ont été mis en vente les bricolages et les pâtisseries réalisées par les élèves.



Au mois de mars, tous les élèves ont vécu une journée sportive avec les élèves et les formateurs de la MFR de Machecoul.

Dans le cadre de la semaine des APEL sur le thème "Heureux

à l'école", les élèves ont confectionné un petit déjeuner qu'ils ont partagé à l'école le samedi 27 mars.



En mai, Anthony, intervenant de la communauté de communes a animé diverses activités sportives

- **Atelier cirque** avec les TPS-PS-MS
- **Initiation au handisport** de la grande section au CM1
- **Découverte du tchoukball** avec les CM

#### Contact :

5 rue de la Sablière  
85230 SAINT URBAIN

Tél : 02 51 68 83 54

[direction@sainturbain-saintjoseph.fr](mailto:direction@sainturbain-saintjoseph.fr)



Les élèves de CM sont allés à la rencontre des CM de l'école Nazareth de Notre-Dame-De-Monts pour faire le défi problèmes qu'ils ont fabriqué et rédigé tout au long de l'année.

Les élèves du CE1 au CM2 ont bénéficié d'un voyage scolaire à Nantes sur 3 jours et 2 nuits.

Parmi les nombreuses activités, ils ont visité le château des Duc de Bretagne, les Machines de l'île, le Carrousel et le quartier artistique des Olivettes.



Les plus jeunes de l'école les ont rejoints le dernier jour pour visiter le Musée des Arts et participer à des ateliers créatifs.



# Urbinoise de Loisirs

Association créée le 04 février 2024 –  
Nombre d'adhérents : 60 ayant pour but  
d'animer multi-activités aux habitants de  
Saint-Urbain, créer un lien social, rassembler  
les urbinoises, urbinois et passer de  
bons moments de convivialité.

## Bureau

Président : Robert BOUTIER  
Secrétaire : Hélène BILLEAUD  
Trésorier : Alex PROU

**Contact :** Tél : 02 32 65 21 65  
boutierrobert@orange.fr  
urbinoisedeloisirs@orange.fr

## Adhésion annuelle

8 € /personne seule ; 16 € par famille.

## Activités - Sorties 2025

**Jeux de cartes et de société avec goûter :** le lundi de 14 h à 18 h à la salle l'Avocette

- belote, tarot, rummikub chiffres, lettres, rami, skyjo et autres.

**Concours de belote :** 2 ont regroupé une vingtaine de doublettes, les mercredi 19 mars et dimanche 22 juin. 1 prévu le dimanche 23 novembre 2025.

## Sorties :

- le 26 mars : cabaret «La belle entrée» à St André Goule d'Oie - 85

- le 17 avril : planète sauvage à Port St Père - 44

- le 03 juin : croisière Venise Verte sur le Collibert II à Damvix - 85

**Balades découvertes :** tous les mercredis matin, promenade douce à la découverte des curiosités locales.

**Vide jardin :** le dimanche 27 avril, 16 amateurs de jardin ont échangé, vendu des plants à la Zone de Loisirs.

**Repas convivial :** repas préparé par le «Comptoir urbinois» : 44 personnes ont apprécié cette journée de détente

**Jardins partagés :** sur un terrain communal, chemin du Jousselain, 12 parcelles au prix de 15 €/an ont été attribuées à des amateurs de légumes.

## Telethon :

- vente de 1 100 enveloppes, au coût unitaire de 2 €, toutes gagnantes (bons d'achats chez les artisans, restaurateurs, divers lots).

- remise d'un chèque de 2 210,50 € au profit du téléthon.



Jeux de cartes et de société avec goûter



Sortie à Planète sauvage



Randonnée qui a lieu les mercredis de 10h à 12h



Sortie cabaret

## Projets - Sorties 2026

### Jeux avec goûter :

- continuité des jeux de cartes, de société, pétanque et autres.

**Sorties ouvertes à tous :** comme l'année précédente, des idées de sorties vont être proposées au choix, selon la saison :

- **cabaret**, repas et spectacle l'après-midi,

- **Parc de la Brière**, bateau individuel pour 15 personnes avec guide + repas dans une paillotte,

- **Préhisto'site du CAIRN** à St Hilaire-la-Forêt : parc, exposition, animations de juin à août,

- **St Gilles Croix de Vie** : musée de l'Atelier de la sardine, restaurant „Au bout du Monde“

**Domaine viticole et distillerie cognac BRILLOUET** : une des plus anciennes distilleries du pays de Cognac à St Romain de Benet, entre Saintes et Royan, visite et restauration sur place,

- **Pornic** : visite, circuit découverte en petit train touristique, déjeuner au Château de Pornic,

- **Port de St Nazaire**, visite d'un bateau,

- **Île d'Yeu**,

- **Venise Verte** (barques).

**Concours de belote :** prévoir plusieurs concours de belote de octobre à mars.

**Balades découvertes :** tous les mercredis de 10 h à 12 h.

### Repas convivial :

- repas préparé par le «Comptoir urbinois» à midi, salle de l'Avocette
- bowling, repas au restaurant chinois.

**Vide jardin :** date sera fixée avec le concours de la Municipalité.

**Jardins partagés :** quelques parcelles à attribuer au prix de 15 €/année ; la sécurité est mise en place, le terrain est entièrement clôturé et fermé à clefs.

**Telethon :** organisation de la vente d'enveloppes.

**Assemblée générale**  
**Lundi 02 février 2026 à 14h00**  
salle l'Avocette

Rejoignez-nous pour contribuer à faire vivre notre association et partager ensemble des moments de détente

# Assoli

## COORDONNÉES :

Adresse : 7 Rue Saint Nicolas  
85230 BEAUVOIR SUR MER

**Accueil** : 02 51 54 83 87

**Enfance** : 06 78 59 27 32  
assoli.enfance@orange.fr

**Jeunesse** : 06 77 75 99 29  
assoli.jeunesse@orange.fr

**Famille** : 06 72 33 10 00  
assoli.evs@orange.fr

**Site internet** : [www.assoli.fr](http://www.assoli.fr)

**Facebook** : Assoli

**Instagram** : jeunesse\_assoli

## COMPOSITION DU BUREAU

*Président* :  
Nicolas BEHAR

*Vice-Présidente* :  
Sophie ROBARD

*Trésorière* :  
Danièle ROUSSEAU

*Vice-Trésorière* :  
Pénélope DOUX

*Secrétaire* :  
Charlène Gillet

L'ASSOLI (Association Socioculturelle et de Liens Intergénérationnels) a pour objet d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles, de Beauvoir-sur-Mer, Bouin, St-Gervais et St-Urbain, une place dans leurs communes au travers d'animations collectives et éducatives, de leur permettre d'exprimer leurs désirs et leurs besoins par toute démarche favorisant le lien social et les relations intergénérationnelles.



## SECTEUR ENFANCE

Notre accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 2 ans ½ (scolarisés) à 10 ans du Pays du Gois (Beauvoir-sur-Mer, Bouin, St-Urbain et St-Gervais) ainsi qu'aux enfants habitant hors de ces 4 communes.

La découverte des métiers viendra rythmer les animations des prochaines vacances de février 2026 à l'ASSOLI. Toute la programmation sera à retrouver sur notre site internet [www.assoli.fr](http://www.assoli.fr) ainsi que sur notre page Facebook : Assoli.



## SECTEUR JEUNESSE

Notre secteur jeunesse concerne les jeunes de 11 à 17 ans. Il est ouvert à tous les jeunes du Pays du Gois, le mercredi et le samedi, aussi bien en période scolaire que pendant les vacances scolaires, de 14h à 18h.

Les programmes d'activités sont à retrouver sur notre Instagram jeunesse : jeunesse\_assoli.



## SECTEUR FAMILLE

Notre secteur famille est un lieu d'animation de la vie locale, de rencontres et d'échanges intergénérationnels mêlant convivialité, créativité, participation citoyenne et initiatives.

Il propose également un soutien à la fonction parentale, en offrant des activités favorisant le dialogue, la relation des parents avec leurs enfants, mais aussi des grands-parents avec leurs petits-enfants.

En février, retrouvez un programme d'animations spécialement dédié à la Semaine de la Petite Enfance.



# A.D.E.P.

Association de défense de l'Ecole Publique de l'Avocette



L'ADEP est une association de parents d'élèves qui a pour but de développer une communauté de parents autour de l'école, et leur permettre de s'impliquer et de se sentir acteur de la vie scolaire.

Notre objectif principal est le bonheur de nos enfants ! Faire en sorte qu'ils s'épanouissent le plus possible. Tout en essayant de tendre vers une association plus écologique, plus éthique.

#### NOS ACTIONS :

Tout au long de l'année, nous organisons des événements conviviaux afin de récolter des fonds. Ces ressources servent à financer l'achat de matériel éducatif et pédagogique, des projets musicaux et culturels, et même de nouveaux équipements pour améliorer la vie des élèves dans notre nouvelle école (table de pique-nique, poulailler, matériel sportif).

De plus, comme chaque année, nous versons les 2000 € à l'école qui servent pour des projets plus spécifiques.

#### REJOIGNEZ-NOUS !

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des événements, rejoindre notre équipe de bénévoles ou simplement suivre nos actualités, vous pouvez contacter les membres de l'association ou nous rejoindre sur nos réseaux sociaux.

Grâce à votre participation, chaque manifestation est l'occasion de financer des projets utiles tout en faisant plaisir aux enfants. Ensemble, rendons l'école plus vivante et plus joyeuse !



#### Nos événements

Carnaval Party:  
21 mars 2026

Vide-grenier:  
24 mai 2026

Fête de l'école:  
20 juin 2026

Vide ta chambre  
11 octobre 2026

Fête de Noël:  
18 décembre 2026



## Association de parents d'élèves

ECOLE PUBLIQUE L'AVOCETTE - SAINT URBAIN

#### Membre du bureau :

Lauriane Laute : présidente  
Charline Keller : vice-présidente  
Corentin Ferrero : trésorier  
Jérémy Gosselin : vice-trésorier  
Emy Brodier : secrétaire  
Pierre Fruchaud : vice-secrétaire

#### Membres actifs

Delphine Jossé  
Laëtitia Raballand  
Jérémy Verna  
Jonathan Pontoizeau



# O.G.E.C.

**Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique**

L'OGEC est l'association qui assure la gestion financière et comptable de l'école. Les membres sont des parents d'élèves bénévoles, qui ensemble, délibèrent sur le budget, fixent le montant des rétributions, assurent l'entretien des locaux et du matériel, procèdent au paiement des factures (eau, électricité etc.)

L'OGEC est aussi l'employeur du personnel non enseignant de l'école (aides maternelles, agents d'entretien)

Nos ressources proviennent des rétributions versées chaque mois par les familles, ainsi que des subventions municipales. Mais aussi les recettes des différentes actions et manifestations que nous organisons tout au long de l'année viennent compléter cette enveloppe. (Kermesse, vide grenier, vente de jus de pommes, de gâteaux etc.)

Nous manquons de plus en plus de membres au sein de l'association, ainsi que de bénévoles pour nous aider dans nos actions, n'hésitez pas à prendre contact pour nous rejoindre, toujours dans la convivialité et la bonne humeur !

**Suivez nous sur facebook pour plus d'actualités : OGEC Saint Urbain**



**DATES A RETENIR EN 2026:**

**11 Janvier**

**Concours de belote**

**5 Juillet**

**Kermesse**

**2 Août**

**Vide Grenier**

(Inscriptions à partir du mois de Mai)

**ogec.saint.urbain.85@free.fr**



**Au comptoir Urbinois**  
Cuisinier - Traiteur  
**Cuisine ouvrière et familiale**  
Du lundi au vendredi

Jeudi soir et vendredi soir  
Uniquement **Bar & planches apéritives**

**Bar le dimanche matin**

Terrasse, pergola couverte et parking

1 rue de l'Eglise - 85230 SAINT URBAIN - 09 52 86 22 57 - wmrrestauration@gmail.com

**SOCOVATP**  
Associés pour la qualité

Assainissement | Eau potable | Travaux de VRD | Rabattement de nappe

COMMEQUIERS 02 51 54 82 71 contact@socovatp.fr

# A.P.E.L.

de l'École Saint-Joseph de Saint-Urbain



l'APEL est une association constituée de parents d'élèves désireux d'être associés à la vie de l'établissement scolaire de leur enfant.

Nous soutenons également l'OGEC en les aidant à animer la cour. Cette année, une fresque est en cours de réalisation par un artiste peintre de Sallertaine.

#### NOTRE RÔLE EST DE :

- Représenter les familles ou sein de l'établissement,
- Être médiateur en cas de difficulté,
- Assurer le lien avec l'équipe éducative,
- Soutenir le projet éducatif (financement des intervenants extérieurs, événements proposés par les enseignantes, frais de transports en cor, sortie de fin donnée, achat de jeux de cour, jeux de classe).

**Nous recherchons des bénévoles pour nous aider à faire vivre notre école.**  
**Vous souhaitez rejoindre l'aventure?**  
**Contactez-nous pour plus d'informations.**

#### AGENDA 2025/2026

**Octobre 2025 :**  
vente de gâteaux BIJOU

**Novembre 2025 :**  
Vente de fromage

**Décembre 2025 :**  
marché de Noël,  
vente de calendriers

**Mars 2026 :**  
vente de terreau, semaine des APELS et fête des parents

**Mai 2026 :**  
vente de grillades et bières

**Juin 2026 :**  
vente de produits avec le dessin de choque enfant  
D'autres projets seront mis en place au cours de l'année pour contribuer au financement du voyage scolaire.

#### CONTACTS :

apelsturbain@gmail.com

**Présidente :**  
THIBAUD Jessie - 06 84 36 72 25

**Vice présidente :**  
TUAC Céline - 06 27 67 13 82

**Tresorière :** FOUCART Laëtitia  
**Vice-Trésorière :** CHAVET Claire  
**Secrétaire :** BOUCHEREAU Corole

**Membre :** PETIT Manon  
**Membre :** CHARPENTIER Mélanie



**SOUCHE BRUNO**

**CHAUFFAGE • ELECTRICITE • PLOMBERIE**  
**PHOTOVOLTAIQUE**

E-mail : contact@sarsouchet.fr - Site : www.sarsouchet.fr

Tél. 02 51 49 37 80

1, RUE DES ARTISANS - Z.A. LE PLESSY - 85230 ST URBAIN

**appi-vendee.com**

**INFORMATIQUE**  
VENTE | MAINTENANCE | DÉPANNAGE

02 51 54 12 81  
18 Rue de la Croix Blanche  
85230 BEAUVOIR SUR MER — contact@appi-vendee.com

HP Apple  
ASUS MSI  
FUJITSU  
Lenovo  
Canon  
QNAP  
NETGEAR  
Kingston  
Microsoft  
Transcend

# Les Bouchons de l'Avenir

## au profit du handicap

### HISTORIQUE

En 2001, des bénévoles vendéens assurent la récolte des bouchons et couvercles plastiques au profit des Bouchons d'Amour, association caritative nationale créée à l'initiative de l'humoriste Jean-Marie Bigard.

En 2003, ils décident une scission et de créer une association purement vendéenne, afin que les bénéfices soient uniquement reversés au profit du handicap départemental.

Les Bouchons de l'Avenir voient alors le jour, association constituée uniquement de bénévoles, aucun n'étant défrayé, y compris pour les nombreux déplacements.

L'association prend très rapidement de l'ampleur. En 2018 pratiquement toutes les communes sont dotées d'au minimum un point de collecte. Le tonnage ne cesse de croître, entraînant une réelle répercussion sur les dons, qui sont de plus en plus nombreux et d'un montant également plus important.

### UNE HAUSSE DE LA RÉCOLTE URBINOISE

Collecter les bouchons et les couvercles plastiques, ne constitue pas en soi un encombrement démesuré. A partir d'un certain seuil, il suffit de les déverser dans le conteneur réservé à cet effet, devant le n° 3 du chemin des Baudries.

Sur la commune, la récolte augmente toutes les années, preuve de l'intérêt porté par les Urbinois à ce geste solidaire et écologique. En 2016, 180 kg de bouchons et couvercles ont été récoltés ; en 2024 ce sont 395 kg qui ont rejoint la collecte départementale ; en novembre 2025, la hausse se poursuit.

Depuis cette année, les couvercles plastiques des seaux de 5 l ou 10 l sont également récoltés par le recycleur à qui sont revendus les bouchons et couvercles plastiques.

Suite à la fermeture prochaine du point d'entrepôt du port du Bec, réunissant toutes les collectes des communes du Nord-Ouest vendéen, l'association est à la recherche d'un hangar ou d'un entrepôt susceptible d'entreposer ces quantités impressionnantes de bouchons, avant leur vente à un recycleur.

L'association est également partenaire de Vendée Cancer Solidarité, qui re-

cueille les bouchons en liège et en synthétique des bouteilles de vin, permettant notamment une amélioration de l'accueil des patients vendéens atteint du cancer. Il vous suffit de déposer ces bouchons dans le même conteneur, le tri étant ensuite réalisé.

### DES DONS PLUS IMPORTANTS

En 2025, les Bouchons de l'Avenir ont vendu 36 tonnes de couvercles et bouchons en plastique.

Le 11 octobre 2025 à La Genétouze, Les bouchons de l'Avenir ont remis 27 dons au bénéfice de particuliers ou de structures adaptées, pour une somme totale de 16 400 euros.

Alors pour les indécis n'hésitez plus ! Conserver quelques jours les bouchons et couvercles et les déposer dans le point de collecte ne prend guère de temps. En outre, le prix de vente d'un

bouchon récolté est entièrement reversé au profit du handicap.

**Attention : les couvercles en ferrailles ne sont pas admis par les Bouchons de l'Avenir.**

### Un grand MERCI

à nouveau de votre soutien matériel.

Aussi modeste soit-elle, votre aide contribue à l'amélioration quotidienne des défavorisés de la vie. Contact : 02 51 60 30 55 – 06 95 40 35 18



# Le Comité des Fêtes

**Le Comité des fêtes** de la commune vous propose plusieurs moments de bonne humeur et convivialité, afin de rassembler les urbinois tout au long de l'année.

**En 2026, rejoignez-nous pour :**

- **le Concours de Palets,**  
le samedi 4 avril
- **le Concours de Pétanque,**  
le samedi 4 juillet
- **le Bal de la Moule Frite,**  
le samedi 25 juillet
- **la Soirée Tartiflette** (repas dansant),  
le samedi 24 octobre.

Nous vous proposons également des tables et bancs à louer pour vos fêtes, repas, soirées :

- 2€/table ancienne
- 3€/nouvelle table
- 1€/banc

En cas de besoin,  
n'hésitez pas à contacter

**Julien Pelloquin au 07 71 85 07 58.**

## BUREAU DU COMITÉ :

### Co-présidents :

Cathy THIBAUD  
Julien PELLOQUIN

### Trésorier :

Jérémy THIBAUD

### Secrétaire :

Charlotte THIBAUD



## Membres de l'association :

Philippe THIBAUD, Wandy SOUCHET, Nicolas CHAVET, Charlène BERNARD, Coralie BARAUD, Bruno SOUCHET, Alex GUILLONEAU, Kilian CRUAUD, Dimitri CROCHET, Mathis CANTIN, Justine SUAUD, Thierry BESSEAU, Audrey BARAUD, Laurent ANDRÉ, Florian CHABOT, Freddy FOURMOND, Tanguy MOREAU, Adrien BURGAUD, Yann TESSIER, Aurélien RENAUD, Emmanuel VERRONEAU, Johann DAMOUR, Jérôme CHABOT, Nathan TESSIER, Pascal BARRIER, Vincent VERONNEAU, Benjamin BURGAUD



Membres du Comité des Fêtes

# Envie d'être bénévole

mais pas à temps plein ? C'est possible !

## 2 Heures par ci par là

**Rejoignez-nous !**  
et donnez du sens à vos 2 prochaines heures libres !

06 69 33 09 13  
2hparciparla@gmail.com  
2hparciparla.pepsup.com

## Comment ça fonctionne ?

- 1 Chaque lundi, vous trouverez sur le site web les missions proposées pour la semaine suivante.
- 2 Vous vous positionnez au plus tard le mercredi sur une ou plusieurs missions.
- 3 Le jeudi, vous recevez tous les détails pratiques : date, lieu, horaires... Il ne vous reste plus qu'à vous organiser !

## Des actions utiles et variées, à faire à plusieurs !

- Pour des missions en direction des personnes en situation de fragilité ou favorables à la protection de la nature, à la demande d'associations ou de collectivités partenaires ayant besoin d'un renfort ponctuel ou régulier.
  - Faire une collecte alimentaire, accompagner des personnes à mobilité réduite en balade...
  - Partager du temps avec des personnes âgées ou handicapées...
  - Nettoyer un chemin, planter des arbres, compter des oiseaux, ...
  - Etc...

# La Grue Blanche

## TAI-CHI CHUAN et QI GONG à Saint-Urbain

### LE QI GONG :

Est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise. Cette suite de mouvements simples débloque notre énergie vitale et permet de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique.

Ses bienfaits sont sensiblement les mêmes que ceux du Taï Chi Chuan.

### LE TAI CHI CHUAN :

Il fait partie des arts martiaux internes qui reposent sur le travail de l'énergie vitale, le « Qi ». C'est un art martial fondé sur la pratique de l'enchaînement de mouvements fluides et souples réalisés dans la lenteur. Tous les mouvements partent du centre du corps là où siège l'énergie vitale.

De l'extérieur, le Tai Chi impressionne par le calme qu'il dégage. Il est souvent défini comme « une méditation en mouvement ».

### LES BIENFAITS DU QI GONG ET DU TAI CHI CHUAN :

Pratiqués régulièrement, ils ont de réels bienfaits sur la santé :

- sur le plan physique : on gagne en souplesse grâce aux étirements progressifs des articulations recommandés aux personnes souffrant de mal de dos,
- ils permettent d'améliorer les capacités cardiaques et pulmonaires et font baisser la tension artérielle.
- améliorent le sens de l'équilibre et la coordination des mouvements.
- peuvent améliorer les problèmes de sommeil et les états d'anxiété et de stress.

Le Tai Chi et le Qi Gong sont des arts de vivre où on recherche l'harmonie entre le corps et l'esprit.

La pratique du Tai Chi est un excellent exercice pour la mémoire et la concentration. Mémoriser les mouvements et les enchaînements demande un réel effort d'attention.

Les cours se pratiquent dans la salle communale l'Avocette n°1 dont le parquet permet la pratique pieds nus ou en chaussettes.

Des stages peuvent être proposés chaque trimestre, le samedi matin, selon les règles sanitaires en vigueur. Infos auprès de l'enseignant.

### Président :

**Vincent ANDRE**

Mail : 1975vincentandre@gmail.com  
Tél. 06 95 34 29 23

### Trésorier :

**Thierry LABADIE**

Mail : thierry.labadie@wanadoo.fr  
Tél. 06 87 17 71 52

### Secrétaire :

**Mme POLLAK Sylviane**

Mail : sylviane.pollak40@gmail.com  
Tél. 06 17 89 90 65

### Enseignant :

**Michaël FERREIRA**

Mail : michaelferreira@hotmail.fr  
Tel : 06 24 94 43 71





*Besseau Thierry*

Plaquistre - Jointoyeur  
Neuf / Rénovation

St Urbain - 06 71 87 63 91  
[contact@besseauthierry.fr](mailto:contact@besseauthierry.fr)



Le Poirot  
85230 Saint-Urbain  
[vincent.veronneau@wanadoo.fr](mailto:vincent.veronneau@wanadoo.fr)  
02 51 93 86 98

**VÉRONNEAU VINCENT**  
TRAUVS PUBLICS

TERRASSEMENT 06 87 50 23 29 ASSAINISSEMENT...

# L'Association Faites vos Jeux 85

**Le but de notre association est de réunir les amateurs et passionnés de jeux de société.**

**Nous disposons d'une ludothèque de près de 200 jeux :** jeux de cartes, d'ambiance, jeux de plateaux, de stratégie, coopératifs... afin de répondre aux goûts des joueurs. Nous étoffons chaque année notre ludothèque avec des nouveautés.



**Nous nous réunissons à 20h30 les vendredis** dans la salle communale n°3 de septembre à juin, y compris lors des vacances scolaires.

**Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois**, les soirées commencent à 19h, on peut également nous rejoindre à 20h30 selon les disponibilités de chacun.

Notre association est ouverte à tous, novices ou experts qui veulent passer un bon moment.

Les tarifs de l'adhésion sont à 15 € pour un adulte, 10 € pour les mineurs de plus de 10 ans (qui doivent être accompagné d'un adulte), gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Nous proposons des tarifs dégressifs pour les familles.

Les adhérents peuvent emprunter les jeux de l'association.

Nos soirées sont également ouvertes aux non-adhérents avec une cotisation d'1 € par session.

Comme les années précédentes, nous organisons une après-midi jeux gratuite et ouverte à tous le dimanche 15 novembre 2026 dans la salle communale.

Nous participerons aussi à la fête du jeu de Beauvoir sur mer le 1<sup>er</sup> février 2026.

**Des soirées dans la convivialité autour de jeux très diversifiés**



## Pour nous contacter :

faitesvosjeux85@gmail.com,  
Charly : 06 19 95 68 11  
et retrouvez nous  
sur la page facebook  
et instagram  
@faitesvosjeux85



## ça décoiffe




2 bis allée du charbon blanc  
85230 Saint-urbain  
09 71 21 86 26  
rdv en ligne sur  
[www.institutrdv.com/cadecoiffe85](http://www.institutrdv.com/cadecoiffe85)



**MSP**  
MORGAN SOUCHET  
ÉLECTRICITÉ  
PLOMBERIE  
ZINGUERIE  
INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES  
24 ROUTE DE TAIZAN - 85230 SAINT URBAIN  
06 20 88 14 99  
[contact@msp85.fr](mailto:contact@msp85.fr)

# Atelier Pique et Bricole

**Nous sommes un petit groupe de passionnés de travaux manuels,** où chacun explore son univers créatif : couture, broderie, collage de serviettes, peinture, et bien plus encore.

Nos rencontres sont l'occasion de partager un moment convivial, d'échanger des conseils, et de réaliser des créations individuelles ou collectives.

Nous organisons **les Puces des couturières le 15 mars 2026**, ainsi que des sorties dans différents salons de la région, sans oublier nos repas en commun ou pique-niques à la belle saison.

Au fil de l'année, d'autres manifestations peuvent venir s'ajouter.

Nous nous retrouvons **tous les mardis et jeudis après-midi, de 14h à 17h**.

## Renseignements :

Mme Mado Mesureux  
Secrétaire  
06 05 36 40 45  
mariedupeorange.fr

Mme Jeanine Defoor  
Trésorière  
06 18 55 41 41



# Société Communale de Chasse

L'Association Communale de Chasse de Saint-Urbain a été créée le 24 juillet 1952.

Plusieurs présidents se sont succédé depuis. Aujourd'hui, les co-présidents sont Pascal Barbier et Thierry Besseau.

Malgré un territoire de 350 hectares, son fort morcellement nous oblige à limiter et encadrer tout nouvel adhérent. Si le but premier reste la chasse, nous sommes de plus en plus sollicités pour réguler les espèces nuisibles telles que le ragondin,

le rat musqué ou le renard, par le tir ou le piégeage ; parfois également les taupes par le piégeage.

Nous profitons de ce moment pour remercier tous les propriétaires terriens qui nous permettent de pratiquer notre passion.

Lors des battues de grand gibier, une signalisation est systématiquement mise en place. Nous sommes très rigoureux quant à la sécurité de tous, riverains comme chasseurs.

Nous remercions également la population qui respecte parfaitement cette signalisation.

**Depuis deux ans, nous organisons un concours de pétanque** à la zone de loisirs de Saint-Urbain. **En 2026, il aura lieu le samedi 29 août.** C'est un moment de convivialité auquel tout le monde peut participer : chasseurs, non-chasseurs, enfants, parents, grands-parents...

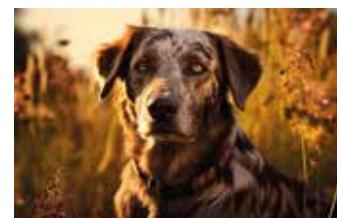


## Composition du bureau :

Présidents : Thierry Besseau  
Pascal Barbier

Secrétaire : Marina Gobin

Trésorier : Gérard Dumuids



Mr Bodard Thierry  
12 allée des saules  
85230 SAINT URBAIN  
02 51 35 19 85  
06 24 87 35 53  
Rénovation-neuf-traitement de toiture-  
couverture-pavage-mur de clôture  
**ARTISAN MACON**

BODARD THIERRY  
bodard.thierry@bbox.fr

Tatiana VELANT  
Conseillère en Immobilier  
Saint-Urbain (85) et ses environs  
06 24 88 02 10  
tatiana.verlant@capifrance.fr  
454 771 145 - LA ROCHE SUR YON  
Agent commercial - www.capifrance.fr

# Les Follibelles

L'association **Les Follibelles**, créée et présidée par **Chantal Lebel** depuis 2006, compte aujourd'hui **35 adhérents**, dont une vingtaine prennent plaisir à se produire sur scène.

L'association s'est illustrée de façon remarquable lors de deux soirées, les **17 et 18 octobre 2025**, à la salle Terre de Sel à La Barre-de-Monts.

Une année entière de répétitions à la salle communale a été nécessaire pour préparer ce spectacle entièrement réalisé en **playback bluffant**, mêlant **variété française et anglo-saxonne**, extraits de **comédies musicales, medleys, sketchs, danses**, etc.

La qualité du spectacle a été **largement saluée** par plus de **250 spectateurs**.



L'association **reprendra ses répétitions tous les lundis à 20h30**, dès le mois de **janvier 2026**, pour la préparation du prochain spectacle **cabaret-variété**.

**Venez nous rejoindre**

Renseignements au

**06 62 26 24 45**

**stacylebel@gmail.com**

*La présidente,  
Chantal LEBEL*



**BODIN**

Travaux publics & Particuliers - Enrobés noirs/couleurs

ZI Boulevard Pascal - BP 439 - 85304 CHALLANS CEDEX  
Tél : 02 51 93 08 22 – E-mail : [contact@bodin-tp.com](mailto:contact@bodin-tp.com)



**06.71.69.24.25**

*Deuzelle a des idées*

REDONNE UNE SECONDE VIE À VOS MEUBLES  
OU TROUVE LE MEUBLE DE VOS RÊVES

# Les anciens combattants



**Pour que la mémoire ne s'éfface pas.**



## INFOS

**Le 12 avril 2025**, nous avons reçu deux nouveaux drapeaux, un pour les anciens combattants et un autre pour le conseil municipal des jeunes de Saint-Urbain.

**Le 8 mai 2025**, notre vice-président, Gérard DUMUID, a été décoré du mérite UNC échelon bronze pour son investissement dans notre association.



### Pourquoi nous rejoindre ?

- **Perpétuer le souvenir** des combattants Morts pour la France
- **Agir au cœur de votre commune** en contribuant au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations
- **Rassembler** tous les hommes et les femmes qui partagent notre attachement au monde combattant et aux valeurs qu'il véhicule, sans distinction d'opinion, de race ou de religion
- **Nourrir l'esprit de défense** par ses témoignages et son soutien aux forces de sécurité (armées, police et services de secours)
- Agir pour **la défense des intérêts du monde combattant**, tout en exprimant sa solidarité pour les plus faibles

### Nous rassemblons :

- Les **Soldats de France** (toute personne ayant porté un uniforme : militaire, pompier, policier...),
- Les **Anciens combattants**,
- Les Veuves** ou **Orphelins de guerre**,
- Les **Conjointes survivantes**,
- Les **Elus ou Parlementaires**,
- Toutes personnes civiles partageant nos valeurs.**

### Rejoignez notre association



#### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Association locale de SAINT URBAIN

Adresse : Mairie de Saint-Urbain – 22 rue de l'Eglise  
85230 – SAINT-URBAIN  
Mail : unc85.sainturbain@gmail.com  
Téléphone : 06 17 48 90 59  
Facebook : UNC Saint-Urbain en Vendée



**Urbinoises, Urbinois,**

**Les cérémonies cantonales** du **8 mai** et du **11 novembre 2026** seront organisées à **Saint-Urbain**, venez nombreux pour montrer l'attachement que vous avez pour le devoir de mémoire et votre commune.



**Le 19 juin 2025**, nous avons effectué un voyage sur les bords de Loire du côté de OUDON.



**Le 11 novembre 2025**, notre camarade Dominique Hémon a reçu la Croix du Combattant lors de la cérémonie cantonale qui s'est déroulée à Saint-Gervais.

# Arche de Noé

## L'ARCHE DE NOË À SAINT URBAIN : UN REFUGE AU SERVICE DES ANIMAUX ABANDONNÉS

Situé à Saint-Urbain, le refuge L'Arche de Noé œuvre chaque jour pour offrir une seconde chance aux animaux abandonnés ou maltraités. Chiens, chats et parfois nouveaux compagnons trouvent ici un lieu d'accueil, de soins et d'affection, en attendant de rejoindre une nouvelle famille.

Grâce à l'engagement de ses bénévoles et aux salariés, le refuge prend en charge des dizaines d'animaux chaque année. Chaque pensionnaire bénéficie d'un suivi vétérinaire attentif, d'une alimentation adaptée et surtout de la chaleur humaine nécessaire à sa réhabilitation.

Mais la mission de L'Arche de Noé ne s'arrête pas à l'accueil : le refuge mène également des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment sur l'importance de la stérilisation, de l'identification et du respect des animaux.

L'association rappelle que l'adoption est un acte réfléchi et responsable, qui permet non seulement de sauver une vie, mais aussi de libérer une place pour un autre animal dans le besoin.

### Appel au soutien

Arche de Noé vit essentiellement de dons, d'adhésions et de la générosité de la communauté. Chaque contribution - qu'elle soit financière, matérielle ou bénévole — est précieuse pour assurer la continuité de ses actions.

### Un geste solidaire qui change tout

Adopter, c'est donner une seconde chance. Donner, c'est permettre au refuge de continuer sa mission.

Chaque sac de croquettes, chaque couverture, chaque heure de bénévolat ou chaque euro versé participe directe-

ment au bien-être des animaux accueillis. Ensemble, nous pouvons leur offrir un avenir meilleur.



# Don du Sang

## Alerte de l'association du Don du Sang de Beauvoir-sur-Mer



L'association du don du sang de Beauvoir-sur-Mer a son rayon de compétence pour les communes de Beauvoir-sur-Mer, Bouin, Saint-Gervais et Saint-Urbain. Elle connaît deux points de collectes agréés par l'antenne de l'Etablissement Français du Sang de La Roche-sur-Yon : la salle des fêtes de Beauvoir-sur-Mer et la salle de l'Avolette à Saint-Urbain.

Ses bénévoles sont chargés des trois collectes annuelles, en mettant en place le mobilier, en assurant l'accueil de l'équipe médicale puis des donneurs, et en achetant les denrées servant à l'organisation de la collation. Dès sa constitution, les bénévoles ont décidé de ne pas faire appel aux subventions communales pour assurer son financement. En effet, l'association tire ses ressources du vide-grenier organisé toutes les années le dimanche de la Pentecôte au port du Bec. A cette effet, vous pouvez contacter l'association pour tout don en matériel qui servira à alimenter son propre stand.

A noter la mise à disposition gratuite des salles par les municipalités de Beauvoir-sur-Mer et Saint-Urbain.

### Une baisse notable des dons

Depuis quelques mois, l'Établissement Français du Sang alerte sur une baisse

très sensible des donneurs, tendance qui n'échappe pas aux centres de collectes de Beauvoir et Saint-Urbain. Malgré l'arrivée de nouveaux donneurs à chaque collecte, ils ne compensent pas les départs et les absences.

Il est donc important que chacun s'investisse. Donner son sang c'est faire preuve d'altruisme. C'est secourir son prochain victime d'un accident ou d'une maladie. Enfin, il faut bien se convaincre que tout un chacun peut être amené dans son existence à recevoir ce don qui sauve la vie

### Des nouveautés cette année

Pour donner son sang, il suffit d'avoir de 18 à 70 ans inclus, peser plus de 50 kg, répondre à un questionnaire santé en toute discréction, et se présenter avec une pièce d'identité avec photo.

Avant chaque don, pensez à bien vous hydrater ; boire de l'eau avant un don évite les éventuels malaises et permet une meilleure prise en compte des veines.

Cette année, avec prise d'effet au 1er septembre, l'Établissement Français du Sang a décidé d'apporter une évolution des critères de sélection des donneurs.

--- La durée d'ajournement des donneurs est réduite de 4 à 2 mois (tatouage, piercing ; acupuncture, sclérose de varices, mésothérapie, et endoscopie avec instrument flexible).

--- La suppression de l'ajournement des donneurs en cas d'utilisation de substituts osseux viro inactivés d'origine humaine en implantologie dentaire.

--- Lancement d'une étude en Aquitaine et en Vendée pour évaluer la circulation du virus du Nil Occidental et du virus Usutu dans la population des donneurs de sang. Chaque donneur se verra remettre un questionnaire adéquat et un tube supplémentaire sera prélevé pour l'étude. Si toutes les collectes ne sont pas intéressées, celle de Saint-Urbain du 22 décembre est concernée.

### Les dates de collectes pour 2026

Inscrivez ces dates dans vos agendas dans le créneau

**16 h 30 - 19 h 30 :**

**Vendredi 27 février  
à Beauvoir-sur-Mer**

**Jeudi 9 juillet à Saint-Urbain**

**Mardi, 15 décembre  
à Beauvoir-sur-Mer**



Contact :  
Vincent Charrier  
président  
de l'association  
charrier.vv@orange.fr  
06 68 44 37 83

# Services Divers

## POSTE DE ST GERVAIS

Ouverture du lundi au vendredi de 14h30 à 16h45 et le samedi de 11h20 à 13h20.

**3631**

## CONCILIATEUR DE JUSTICE - M. DU-BOISGUEHENEUC

Permanence en mairie de Beauvoir-sur-Mer : le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, sur rendez-vous.

Tél **02 51 68 70 32**.

## GENDARMERIE

**02 51 68 70 05** OU **17** - Impasse Saint-Denis - Beauvoir-sur-Mer

## POMPIERS

**112 ou 18**

Centre de Secours, route des Sables Beauvoir-sur-Mer

## SAMU - 15

# Vie Sociale

## CARSAT Pays de la Loire

- 2, place de Bretagne - 44932 NANTES cedex 9

Tél. **3960** – [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

## CAF

- Point d'accueil - 17, rue de St Jean de Monts - CHALLANS

**3230** de 9h à 16h30.

Permanence les lundis et mardis matin de 9h30 à 12h – l'après-midi sur rendez-vous

## CPAM

- Point d'accueil - 85 Bd A. Schweitzer - CHALLANS – Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Tél **3646**.

## ADMR

(service d'aide à domicile) - 18, rue de Nantes CHALLANS – **02 22 06 89 50**

## PORTAGE DES REPAS

Challans Gois Communauté - 16 Rue du Parc de Pont-Habert SALLERTAINE – **02 51 93 32 60**

mail : [portagerepas@challansgois.fr](mailto:portagerepas@challansgois.fr)



## MAINTIEN A DOMICILE PERSONNES AGEES

Maison Départementale des Solidarités et de la Famille (MDSF)

propose un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes de 60 ans et plus, rencontrant des difficultés de vie à domicile, liées au vieillissement.

**MDSF de Challans : 02 51 49 68 68. – MDSF de Beauvoir sur Mer : 02 51 49 68 50.**

## ASSISTANTE SOCIALE

M<sup>me</sup> Céline FERET et M<sup>me</sup> Margaux GUILLOU, assistantes sociales du Service Social Départemental, reçoivent uniquement sur rendez-vous à Challans 11 Rue Emilio Segré. Contact : **02 51 49 68 68**

## SECOURS CATHOLIQUE

- Tél **06 46 90 19 30**. Permanence Rue de Nantes à Beauvoir-sur-Mer : le jeudi de 14h30 à 18h, deux fois par mois. Ouvert à tous.

## SECOURS POPULAIRE

- Tél **06 02 03 07 83** - Permanence 7 Route de Nantes à Beauvoir-sur-Mer.  
Jours d'ouverture : tous les mardis et le premier samedi de chaque mois, de 14h à 17h30 (vêtements, jouets, livres, vaisselles, objets de décos...). Jours de distribution alimentaire pour les bénéficiaires : le mardi toutes les 3 semaines de 14h à 17h30.

# Permis de construire habitations

**Le 17/03/2025 GUILLONNEAU Frédéric et Julie** 16 B Chemin de la Cloche

<b>Le 27/05/2025 VAIRE Axel - DELEPAU Marine</b>	20 Chemin de la Rive
<b>Le 29/07/2025 BURGAUD Guy</b>	20 G Rue de la Croix de Mission
<b>Le 05/08/2025 TARAUD Guillaume - DELAPRE Coralie</b>	Chemin du Soplé
<b>Le 09/09/2025 GROS Geoffrey - THIBAUD Orlane</b>	39 Chemin des Petites Villières
<b>Le 15/09/2025 MASSON Clément</b>	10 Impasse du Vieil Echlier
<b>Le 17/09/2025 BASTARD Thomas - FRANCHETEAU Adeline</b>	7 Rue des Erables
<b>Le 05/12/2025 COUTON Damien - LEBLANC Margaux</b>	3 ter Allée de la Cailloche

## Autres aménagements

<b>LES HOMARDS A LA PLAGE</b>	3 Impasse des Grandes Terres	Extension + modif. façade
<b>API DISTRIBUTION SAS</b>	2 Rue de la Sablière	Construction d'un commerce alimentaire
<b>BLIT Louis</b>	9 Chemin des Baudries	Garage
<b>SASU SEGUIMMO</b>	6 Rue de la Sablière	Construction d'un cabinet de santé et studio
<b>SCI LE PLESSY</b>	4 Rue des Artisans	Travaux sur construction existante et construction d'un bâtiment de stockage de véhicules en annexe
<b>CHABENAT Thierry et Nathalie</b>	26 Chemin des Baudries	Garage + Terrasse
<b>LOCTEAU Nicolas et Coralie</b>	2 Bis Allée des Champs	Garage

## Déclarations préalables

<b>GARZOTTO Mathieu</b>	4 Allée des Frênes	Modif. Façade + isolation du garage
<b>PONTES Margarita</b>	2 Rue des Erables	Modif. Façade
<b>CHESNÉ André</b>	13 Rue du Pont d'Orgueil	Modif. Façade
<b>CARBONEL Max</b>	10 Bis Chemin du Trubert	Carport
<b>BARRAU Loïc</b>	6 Allée des Chardonnerets	Garage
<b>BRAUD Eric</b>	1 Allée des Ormes	Pergola
<b>COUTON Emmanuel</b>	32 Rue des Erables	Modif. Façade
<b>TRIBOUT Fabien</b>	19 Impasse du Vieil Echlier	Atelier
<b>ETABLISSEMENT VERDI-COMBLE ECO</b>	5 Chemin des Petites Villières	Pose de panneaux photovoltaïques
<b>SCI LA TENUE DES GATS</b>	122 Chemin du Verdin	Carport
<b>MICRO CRECHE LES P'TITS PANDAS</b>	9 Rue de l'Eglise	Création d'une micro-crèche avec changement de destination du bâtiment existant
<b>DOLPHIN Jean-Michel</b>	3 Allée du Clos des Bois	Abri de jardin + Pergola bioclimatique
<b>LEGALLAIS Jean-Marc</b>	11 Chemin du TRibert	Pergola
<b>EDF solutions solaires</b>	24 Rue des Erables	Pose de panneaux photovoltaïques
<b>ARNAUD Gael</b>	26 Chemin de la Rive	Pose de panneaux photovoltaïques
<b>RENAUD Aurélien</b>	40 Chemin du Soplé	Modif. garage attenant à la maison en chambre
<b>MAURAT Alain</b>	5 Allée des Saules	Pose de panneaux photovoltaïques
<b>CHABOT Claudie</b>	170 Route de Beauvoir-sur-Mer	Modif. Façade – surélévation - démolition
<b>PLANCHIN Pierre-Mathieu</b>	13 Rue des Tilleuls	Carport
<b>ROYER Laurence</b>	24 Rue des Erables	Véranda
<b>LEMAY Lucien</b>	1 Rue des Erables	Carport

# Autorisation de travaux

LES P'TITS PANDAS

9 Rue de l'Eglise

Création d'une micro crèche  
dans une habitation**Demandes de clôtures : 13 / Demandes de division de parcelles : 7****MODULAIRE : l'implantation de mobil-home EST INTERDIT dans notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).**

Toute demande dérogatoire doit être demandée en mairie.

## Infos pratiques :

### Aide du CAUE pour votre projet de construction :

Les rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE sont gratuits. Durée habituelle d'un entretien : 1 heure.

**Que faut-il préparer :** quelques photos ; un plan de votre terrain indiquant l'orientation, les dimensions et les limites de terrain, les courbes de niveau, les voies d'accès, les constructions avoisinantes, les arbres, les murs ou clôtures existants et les réseaux ; des plans de votre maison ou de la construction existantes (mêmes succincts) ou un croquis.

**Contact :** 06 10 49 43 11 - 02 51 37 44 95

Mail : olivier.lapeyre@caue85.com

**ENEDIS : 09 72 67 50 85****Demande de raccordement : 09 69 32 18 82****en ligne sur le site :****<http://www.enedis.fr/construire-un-nouveau-logement>****SAUR : 02 51 37 01 09****Urgence dépannage : 02 51 37 03 08****Site : [www.saur.fr](http://www.saur.fr)**

**Guichet numérique** (pour le dépôt des demandes d'urbanisme dématérialisées) :

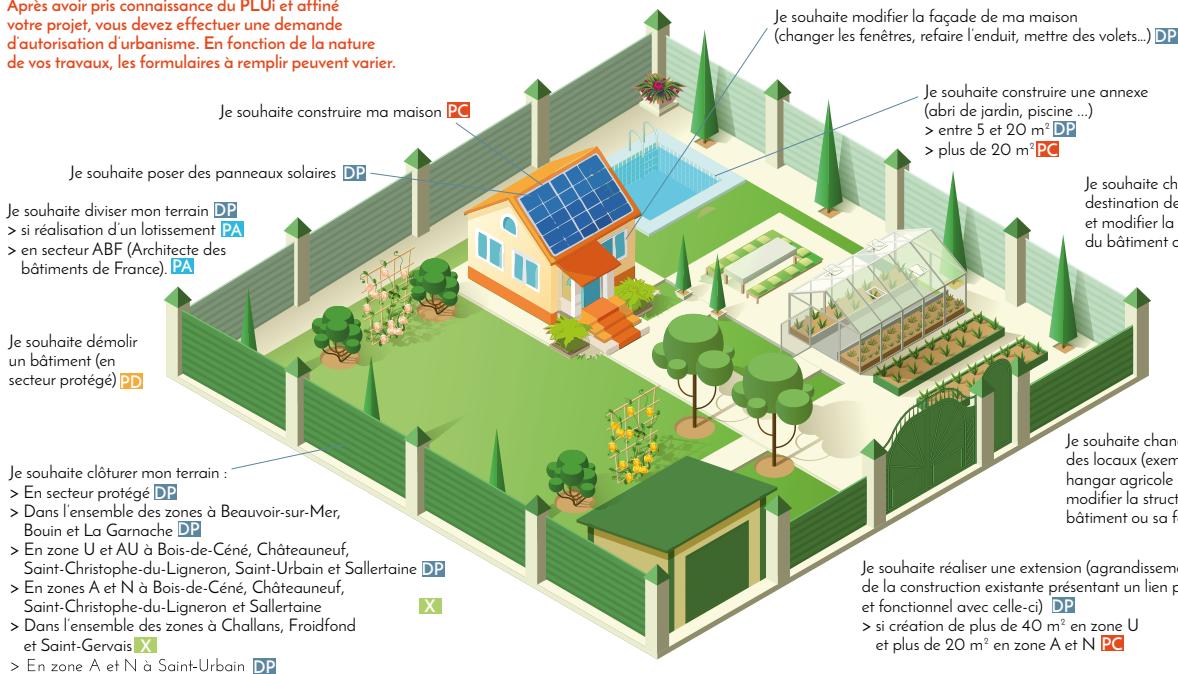
**<http://websig.challans.fr/guichet-unique>**

# Rappel des règles d'urbanisme

## Quels travaux déclarer ?

**Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.**

Après avoir pris connaissance du PLUi et affiné votre projet, vous devez effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme. En fonction de la nature de vos travaux, les formulaires à remplir peuvent varier.



**X** Pas d'autorisation

**DP** Déclaration préalable (délai d'instruction\* : 1 mois)

**PC** Permis de construire (délai d'instruction\* : 2 mois)

**PD** Permis de démolir (délai d'instruction\* : 2 mois)

**PA** Permis d'aménager (délai d'instruction\* : 3 mois)

\*Les délais d'instruction indiqués s'entendent à partir de la complétude du dossier.

**Cas principaux de majoration de délai :**

> + 1 mois si consultation de l'Architecte des bâtiments de France

> + 1 mois si consultation de la Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) ou de la Commission de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)

> + 2 mois si consultation des deux commissions

# Etat Civil

11

## Naissances

dont

**VRIGNAUD Léandre**  
Né le 28 janvier 2025

**FRADET Hannaë**  
Née le 12 février 2025

**FERRERO Maëlo**  
Né le 13 mars 2025

**ORGER Louis**  
Né le 18 mars 2025

**LÉCOLLE Valentina**  
Née le 03 avril 2025

**HARDY Émy**  
Née le 11 juin 2025

**MARTIN Thaïs**  
Née le 24 août 2025

**QUÉVA Manoa**  
Né le 25 août 2025

**BLANCHET Bérénice**  
Née le 27 septembre 2025

**DUCHÈNE Abby**  
Née le 24 novembre 2025

**COLINET Nathan**  
Né le 27 novembre 2025



5

## Pacs



10

## Mariages

dont

**MALBRANCHE Christophe**  
**et ROBERT-MANTECON Catherine**  
Mariés le 21 mars

**GALLIS Alexandre**  
**et ALLOU Vanessa**  
Mariés le 7 juin

**JEAN Ludovic**  
**et BREBION Sandrine**  
Mariés le 7 juin

**BESSEAU Thierry**  
**et GOBIN Marina**  
Mariés le 14 juin

**SOUCHET Morgan**  
**et FOURNIER Marine**  
Mariés le 28 juin

**VOILLEQUIN Jérôme**  
**et AMANN Clémence**  
Mariés le 08 août

**VARNEY Sylvain**  
**et LE BOT Lydie**  
Mariés le 09 août

**GOURAUD Joackim**  
**et DODIER Annaëlle**  
Mariés le 19 septembre

**BOUNAB Miloud**  
**et GRAVOUIL Marie**  
Mariés le 08 novembre



12

## Décès

dont

2024

**BOUTET Pierre**  
Décédé à La Roche sur Yon  
le 06 décembre 2024

**MERLIN Robert**  
Décédé à Challans  
le 11 décembre 2024

2025

**LAUNAY Alphonsine**  
Décédée à Challans le 06 janvier 2025  
Veuve RAGOT

**THIBAUD Jeanne Veuve BERTHOMÉ**  
Décédée à Machecoul-Saint-Même  
le 31 mars 2025

**PÉROCHEAU Eric**  
Décédé à Nantes  
le 04 juin 2025

**ANDREUX Georges**  
Décédé à Saint-Urbain  
le 22 juin 2025

**GEVREY Marc**  
Décédé à Saint-Urbain  
le 22 juin 2025

**GAUTIER Loïc**  
Décédé à La Roche sur Yon  
le 15 août 2025

**DUPRE Claudine épouse NADEAU**  
Décédée à Saint-Urbain  
le 15 septembre 2025

**SAILLARD Patrice**  
Décédé à Saint-Urbain  
le 23 octobre 2025

**COUTOUX Jean-Michel**  
Décédé à Saint-Urbain  
le 8 novembre 2025

**CHAVALIER Bernard**  
Décédé à La Roche-sur-Yon  
le 16 novembre 2025

**HURBAIN Jeannine**  
Décédée à Machecoul -Saint-Même  
le 25 novembre 2025

**HOULOU Yvette épouse BOUTRON**  
Décédée à Machecoul-Saint-Même  
le 8 décembre 2025

### Personnes inhumées à Saint-Urbain :

**JOIE Dominique**  
Décédé à Paris dix-huitième arrondissement  
le 30 avril

**HERVÉ Michelle Veuve CHANVRIL**  
Décédée à Notre Dame de Riez  
le 13 septembre



# Les Temps forts de l'année 2025

FÉVRIER



Spectacle offert aux écoles

MARS



Conseil des sages

AVRIL



JUIN



Sortie CMJ

MAI



Ouverture au comptoir urbain



JUILLET



Autrefois Challans

Cérémonie de remise des drapeaux  
du Devoir de mémoire  
et de Soldat de France



Soirée Moule Frite organisée  
par le Comité des fêtes

# Les Temps forts de l'année 2025

SEPTEMBRE



Foire des minées

OCTOBRE



Inauguration de l'Api Supérette, du café-restaurant, des aménagements du centre-bourg et de l'alambic municipal



Ramassage des déchets

Inauguration superette

NOVEMBRE



Marché de Noël



LE 22 NOVEMBRE 2025

## CENTENAIRE MARIE VERONNEAU

Notre commune a eu la joie de célébrer le centième anniversaire de M<sup>me</sup> Marie VERONNEAU.

Née au lieu-dit Les Cheminées et ayant toujours vécu à Saint-Urbain, elle demeure l'une des figures les plus emblématiques de notre village.

Par sa mémoire et ses souvenirs, Marie VERONNEAU porte en elle une part précieuse de l'histoire de notre commune.

# Trombinoscope



**Didier BUTON**  
Maire  
Membre des commissions finances ; bâtiments ; urbanisme ; vie sociale et scolaire ; relations publiques ; cadre de vie ; personnel communal



**Thierry BODARD**  
Adjoint  
Membre des commissions bâtiments ; urbanisme ; relations publiques ; cadre de vie ; personnel communal



**Nadine JOUANNEAU**  
Adjointe  
Membre des commissions bâtiments ; vie sociale et scolaire ; relations publiques ; personnel communal



**Laurence CHALET**  
Conseillère municipale  
Membre des commissions bâtiments ; urbanisme



**Didier GAUVRIT**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions finances ; bâtiments, urbanisme ; cadre de vie



**Sylvie PAJOT**  
Conseillère municipale  
Membre des commissions bâtiments ; urbanisme ; commission cadre de vie



**Loïc TROCHARD**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions finances ; urbanisme ; vie sociale et scolaire ; relations publiques



**Carole SECET**  
Conseillère municipale  
Membre des commissions finances ; bâtiments ; urbanisme



**Stéphane BRAUD**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions urbanisme ; relations publiques ; cadre de vie ; personnel communal



**Emilie PELLOQUIN**  
Conseiller municipale  
Membre des commissions bâtiments, vie sociale et scolaire ; relations publiques ; cadre de vie



**Cynthia BARBEREAU**  
Conseillère municipale  
Membre des commissions vie sociale et scolaire ; relations publiques



**Yann DANIEL**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions finances ; urbanisme ; relations publiques



**Didier PAPIN**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions finances ; urbanisme



**Frédéric GRENON**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions urbanisme ; cadre de vie



**Jacques COUTANCEAU**  
Conseiller municipal  
Membre des commissions urbanisme ; cadre de vie

# ..... *Agenda 2026* .....

*sortir, se divertir*

**NOUVEAU**

vous pouvez maintenant  
nous suivre sur  
**Instagram.**



**10 JANVIER - 11 H**  
CÉRÉMONIE DES VOEUX  
MAIRIE

**1<sup>er</sup> MARS**  
VIDE GRENIER  
LES FOLLIBELLES

**21 MARS**  
CARNAVAL PARTY  
ADEP

**24 MAI**  
VIDE GRENIER  
ADEP

**4 JUILLET**  
CONCOURS DE PÉTANQUE  
Comité des Fêtes

**02 AOÛT**  
VIDE GRENIER  
OGEC

**11 OCTOBRE**  
VIDE TA CHAMBRE  
ADEP

**15 NOVEMBRE**  
APRÈS-MIDI JEUX  
Faites vos jeux 85

**11 JANVIER**  
CONCOURS DE BELOTE  
OGEC

**15 MARS**  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
1<sup>er</sup> tour

**22 MARS**  
ÉLECTIONS MUNICIPALES  
2<sup>e</sup> tour

**20 JUIN**  
FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE  
L'AVOCETTE  
ADEP

**5 JUILLET**  
KERMESSE ECOLE ST JOSEPH  
OGEC

**29 AOÛT**  
CONCOURS DE PÉTANQUE  
Société de Chasse

**14 OCTOBRE**  
REPAS DES RETRAITÉS  
DYNAMIQUES  
MAIRIE

**29 NOVEMBRE**  
MARCHÉ DE NOËL  
MAIRIE

**21 FÉVRIER**  
COURSE CYCLISTE LE CIRCUIT  
DES PLAGES VENDÉENNES

**15 MARS**  
PUCES DES COUTURIÈRES  
Pique et Bricole

**4 AVRIL**  
CONCOURS DE PALETS  
Comité des Fêtes

**27 JUIN**  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
MAIRIE

**25 JUILLET**  
BAL DE LA MOULE FRITE  
Comité des Fêtes

**5 SEPTEMBRE**  
FORUM DES ASSOCIATIONS  
MAIRIE

**24 OCTOBRE**  
SOIRÉE TARTIFLETTE  
Comité des Fêtes

*Annoncer vos événements associatifs*



**CORRESPONDANT  
OUEST France  
BOUIN et SAINT-URBAIN**

M. ROULEUX Claude  
06 95 40 35 18  
Claude.rouleux@free.fr



**CORRESPONDANT  
COURRIERVENDEEN**

M. VRETTE Georges  
06 62 59 84 00



**CORRESPONDANT RADIO  
LOCALE NOV.FM**

Emmanuelle MÉZERETTE  
journaliste  
02 51 49 12 60  
emmanuelle.mezerette@novfm.fr



**Offices de Tourisme  
GO CHALLANS GOIS**

Challans 02 51 93 19 75  
Beauvoir-sur-Mer 02 51 68 71 13  
animations@gochallansgois.fr